

Jacques MEURANT

BIEN NEZ

**MELI
MELO
GENE
ALOG
IQUE**

Je dédie cette promenade autour
d'un patronyme à ceux qui ne sont
pas généalogistes, à ceux qui
n'aiment pas particulièrement
l'histoire.

Je la dédie à ceux qui aiment les
histoires.



TABLE DES MATIERES

- Chapitre I** : Où l'on voit qu'un voyage en Flandres peut commencer dans un restaurant alsacien.
- Chapitre II** : Où l'on apprend qu'un hennuyer n'est pas un ennuyé.
- Chapitre III** : Où il est précisé que Colart est bien un prénom et pas une injure.
- Chapitre IV** : Où l'on voit un maure pas encore musulman devenir chrétien.
- Chapitre V** : Où il est prouvé que l'on peut avoir de l'argent et être sur le sable.
- Chapitre VI** : Où il faut bien parler de généalogie.
- Chapitre VII** : Où il est permis de confondre son grand-père d'avec son oncle.
- Chapitre VIII** : Où il est évident que les petits pois sont bons pour les poumons et qu'avoir du nez est une chance.
- Chapitre IX** : Où l'on me voit fort marri à cause du mari de Marie.
- Chapitre X** : Où l'on décline ses nom, âge et qualité, sans pour autant lever la main droite.

Varia I

Varia II

Varia III

Varia IV

Conclusion

Tables des noms propres

Chapitre I

Où l'on voit qu'un voyage en Flandres peut commencer dans un restaurant alsacien.

D'où est originaire votre famille Monsieur MEURANT ?

Nous sommes dans un bon, un excellent restaurant colmarien, la «Maison des Têtes», bien connu des alsaciens et des touristes. J'ai en face de moi André Herscher, dont la passion (qui lui prend plus de temps que son activité professionnelle ?) est l'héraldique, et donc, la généalogie.

Nous sommes vers la fin des années 1970.

Connaissant son hobby - le mot est trop faible car il est en correspondance avec moult sociétés savantes de tous pays, questionné qu'il est sur les origines de telle ou telle armoirie, tel point d'histoire rhénane, connaissant son hobby, donc, je lui livre le peu que je sais.

Et c'est peu, car mon grand-père MEURANT est décédé lors même que mon propre père n'avait que sept ans. Le grand-père Henri a d'ailleurs été porté en terre au milieu d'une liesse indescriptible, au milieu des danses, des chants, des coups de canons, allégresse générale dont on parle encore : c'était le 11 novembre 1918... La grippe espagnole n'avait, elle, pas déposé les armes.

Mon père, donc, apprit peu de choses par transmission orale. Par sa mère toutefois, par sa belle-sœur Suzie aussi, quelques-unes.

Suzie, je l'ai connue, était née en même temps que le siècle. Femme d'Alfred, un de mes oncles, dit «Freddy», clown à Médrano, clown blanc elle-même, acrobate, et musicienne par amour.



Susy et Freddy. Elle était adroite

Freddy marionnettiste au jardin des plantes ou au jardin d'acclimatation, mes souvenirs d'enfance sont imprécis qui datent de 1942 ou 1943.



Mon père est à gauche

Peu de chose mais assez pourtant pour savoir que les MEURANT sont originaires du Nord.

Je réponds à André Herscher :

- mon père et ma mère sont de Reims, mes grands-parents sont nés ou morts à Reims, mais j'ai entendu dire que la famille est du Nord....

Comme tout un chacun qui se fait "balader" par son métier de province en province, j'avais eu la tentation de remonter aux racines et questionné pour cela ma mère, noté des dates sur les plaques des cimetières. Cela restait très embryonnaire.

Et le cadeau que me fit André Herscher, peu de temps après, d'un dessin qu'il fit lui-même et qu'il peignit, d'un blason trouvé dans le **Rietstap**⁽¹⁾ un blason MEURANT - FLANDRES, me décida à retrouver les racines en question pour retrouver les ancêtres du Nord.

Et bien ! Des MEURANT, dans le Nord, il y en a ! ce n'est pas ça qui manque !



(1) Rietstap : armorial célèbre du 19° siècle ; voir à son propos le chapitre V.

Chapitre II

Où l'on apprend qu'un hennuyer n'est pas un ennuyé.

Je vous parle d'un temps
que les moins de vingt ans,
ne peuvent pas connaître...
C'est vrai qu'en ce temps-là
minitel y avait pas...

Et pour vérifier qu'il y avait des MEURANT dans le Nord, il n'était que de consulter les annuaires des P.T.T, celui de 1978. Je suis allé à la grande poste de Metz pour y relever les listes d'abonnés au téléphone.

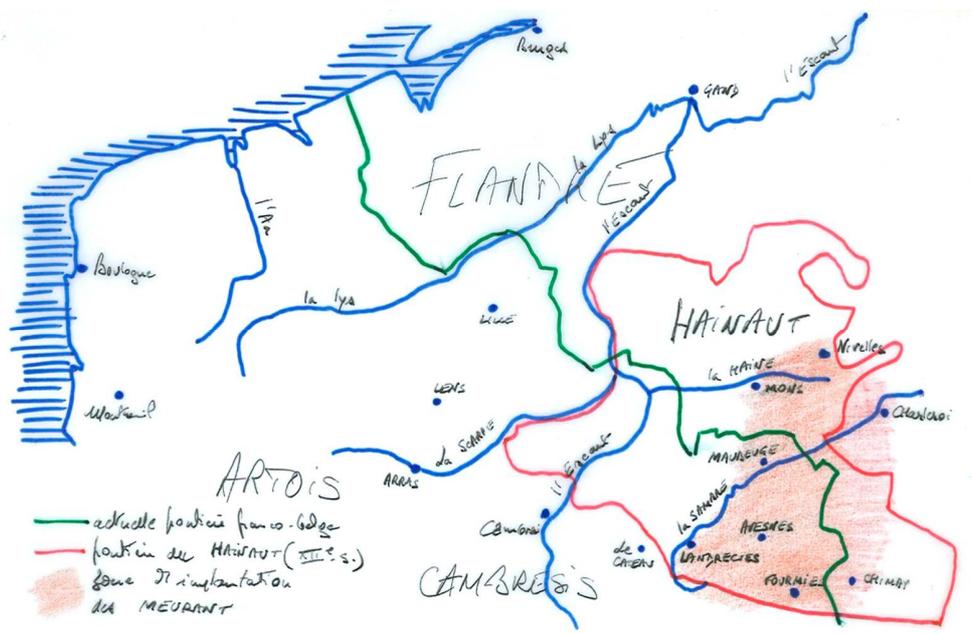
Il y a là encore plus de personnages que dans les romans russes du 19^e siècle.

Et miracle ! des MEURANT il y en avait. Dans le département du Nord surtout, dans le Pas-de-Calais, moins. En Picardie un peu et en Belgique, plein.

Tout cela reporté sur une carte Michelin routière classique- vous savez, les jaunes au 1/200 000^eme, on en a tous eu dans nos voitures- reporté suivant un savant système, il était clair que le berceau du patronyme c'était le Nord et particulièrement la vallée de la Sambre.

Corroboré avec un listing des clients d'un gros groupe d'assurance où travaillait mon frère, les statistiques étaient formelles.

La Sambre coule du sud-ouest vers le nord-est, de Landrecies à Charleroi. A l'inverse, la frontière franco-belge est tracée du nord-ouest vers le sud-est. Regardez la carte.



C'est l'ancien comté du Hainaut; Des MEURANT il en existe des tas et des tas de Mons à Charleroi au nord, jusqu'à Landrecies et Fourmies au sud. Région de frontières, région d'invasions, de forteresses. Région disputée à l'histoire agitée.

Cette évidence de l'origine géographique des MEURANT est encore plus éclatante si on prend la peine d'aller voir sur place.

Il n'est pas de monuments aux morts où les MEURANT ne soient là en nombre.

J'ai tiré la sonnette d'un monsieur MEURANT dans le hameau où vivait en 1750, mon ancêtre Humbert Joseph.

- Je suis Monsieur MEURANT...

- Bonjour Monsieur

Pas d'émotion particulière chez ce vieil homme : des MEURANT, il en a connus qui étaient ses cousins, il le savait. Il en a connus qui sans doute étaient ses cousins, sans qu'il le sache. Et s'il avait fallu qu'il connaisse tout ceux dont il avait entendu parler...

Dans cette région, où pour se distinguer, on accole à son patronyme MEURANT, un autre patronyme, celui de la maman, celui de l'épouse peut-être, celui d'un grand-père maternel, rencontrer dans cette région un MEURANT, pas du pays qui plus est, ne l'émeuvait pas.

J'ai ressenti d'ailleurs la même impression, en tirant plus tard la sonnette d'un Monsieur Petitfils bourrelier à Villers devant le Thour, Ardennes, qui vendait aussi des cannes à pêche, des casseroles, des piles électriques. On ne peut plus vivre à notre époque du seul métier de bourrelier.

Lequel ne manifesta aucune émotion, quand je lui expliquais que j'étais le descendant d'un Petitfils, bourrelier à Villers-devant-le-Thour au 18^e siècle.

Comment en effet peut-on n'être pas, même en 1980, bourrelier à Villers-devant-le-Thour, quand on s'appelle Petitfils, quand on n'a connu que des Petitfils, bourreliers à Villers-devant-le-Thour ?

Nulle émotion, je vous assure. Juste un peu de méfiance : je n'étais pas de Villers-devant-le-Thour ; je n'étais pas bourrelier, et je ne m'appelais pas Petitfils. En plus, avec un costume croisé de parisien.

Dans le Nord ou à Villers-devant-le-Thour, les gens, les lieux, les gens qui vivent dans les lieux, ont leurs permanences, leurs continuités.

A Happegarbe, par exemple, ce hameau de mes origines, les prairies sont aux mêmes endroits, les bosquets aussi. Les maisons aux briques rouges abritent mêmes gens et mêmes bêtes.

L'allée de vieux arbres est toujours aussi droite, qui mène au Manoir.

Un plaque de signalisation émaillée, une ligne téléphonique aérienne sont, seules, de notre époque. Rien à voir avec l'image trop classique que vous avez du Nord : pas de charbonnage, pas même d'industrie. Du bocage, de l'herbe, de l'eau. Comme en Thierache toute proche.

C'est là que vivaient Humbert Joseph MEURANT et sa femme Marie-Marguerite, après qu'ils se fussent mariés aux alentours de 1732.



Chapitre III

Où il est précisé que Colart est bien un prénom et non une injure.

«Nous, Wystases, sire dou Rues, chevaliers faisons savoir à touske comme Colars MEURANS jadis fils MEURANT le BOR... de Hayne just siers et partoues a le mort à nous, à nos hoirs et à vos successeurs signeurs dou Rues, nous pour Diou, pure aumone avons le devant dit et Colart MEURANT dore en avant à tous jours quitet et quitant affrankit et affrankissons à mort et à vie de tous siervages... et l'avons pour Diu et en aumône adonnet franch et délivré de tous servages à Diu et a monsieur Saint martin de l'église de no ville de Morlainwes... et pour drou que toutes ces choses... dites et chascune d'elles soient fermes et bien tenues, si en avons nous ces présentes lettres saieeles de notre propre sell, faites et données l'an de grâse mil trois cens et dis et wit, ce jeudi prochain après le jour saint martin...

(1)- (2).-»

Mil trois cens et dis et wit, 1318, six juillet. Wystases, seigneur de Rouels (Rues) assainteure à Saint martin de Morlanwez, son serf Colart MEURANT-

1318 !

Et déjà en 1294, MEURANS et HELUIS, enfants de Maroie dou Caisnoit (Marie du Quesnoy) sont eux aussi assanteurés, non point par leur seigneur, car ils sont, eux, francs originaires ⁽¹⁾ -

Assainteuré ? ⁽¹⁾

Le Sainteure est un homme ou une femme voué au Saint patron d'une abbaye ou d'une église qui est tenu de ce chef envers cette abbaye ou cette église, à certaines prestations personnelles. ⁽³⁾

Religieux ce bon Collart ? Sans doute : on est en 1318... ⁽⁴⁾

En outre pour le sainteur, point de main-morte, point de taille, point de corvée, point de limitation du droit de propriété, point de restriction d'aller et venir.

Quelles que soient les raisons de son assanteurement, Collart MEURANT a jugé que c'était bon à prendre. Paix à ses biens. Et c'est par ce biais qu'il a été affranchi de sa condition servile.

Pour nous *"en ces présentes lettres...obligeant nous, nous hoirs, en tiesmoignage, avons mis et pendu nos propre seel..."*, pour nous, donc, c'est la preuve que le patronyme MEURANT existait en 1318.

Ce n'est pas exceptionnel : les premiers noms de famille furent créés au XII^e siècle, même s'il fallut attendre François 1er et l'édit de Villers Cotterets pour que soient créés, avec des fortunes diverses, les premiers registres paroissiaux de baptêmes, mariages, décès.

1318 ! Cent ans avant Jeanne la Pucelle.!

Et bien ! tiens-toi bien, mon lecteur adoré, je trouve un MEURANT bien plus tôt encore : dans un poème anonyme du XIII^e siècle dont l'action se situe sous Clovis.

Lisons vite l'histoire de la belle Hélène, qui elle, n'est pas de Troie, mais de Constantinople.



⁽¹⁾ Référence : "Le servage dans le Comté du Hainaut" de Léo Verriest - Megariotis Reprints - GENEVE - pages 525, 6^o 7.

D'après fonds de l'Abbaye de Bonne Espérance - original aux archives de l'état à Mons.

⁽²⁾ Roelx, Morlanwez, Abbaye de Bonne Espérance : entre Mons ∞ Charleroi, à l'ouest de la Sambre.

⁽³⁾ Sur les sainteurs, voir, là aussi, Léo Verriest.

⁽⁴⁾ Au féminin, Collart devient Colle, qui nous a laissé la forme plus usuelle de Colette.

Chapitre IV

Où l'on voit un maure pas encore musulman devenir chrétien.

« Sur l'ordre de mon très respecté Seigneur Philippe, par la grâce de dieu Duc de Bourgogne... prince qui règne en cette présente année l'an 1448, moi, Jean Wauquelin, indigne, de faible intelligence et de très petit talent, j'ai décidé...de mettre en prose une histoire, celle d'Hélène, mère de Saint-Martin, évêque de Tours».

C'est extrait du prologue de l'histoire de Sainte-Hélène, dont on ne connaît qu'un manuscrit sur parchemin, de 188 feuillets, manuscrit qui a appartenu à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Ce dernier a commandé à Jean Wauquelin la mise en prose d'un poème anonyme du XIII^e siècle. Ce dernier texte d'environ 14 000 alexandrins est connu par trois manuscrits conservés respectivement à Arras, Lyon et Paris. ⁽¹⁾

On passera ici sur les péripéties de la vie mouvementée de la pauvre Hélène : son père veut l'épouser, elle manque d'être violée par des marins, un duc anglais lui tranche un bras, un loup et un lion enlèvent ses deux enfants, dont d'ailleurs le futur Saint-Martin...

On retiendra par contre que le Pape, l'Empereur, le Roi Henri d'Angleterre, luttent pendant tout ce temps contre les Sarrasins, ce qui nous amène au personnage qui justifie ce chapitre.

«Nos vaillants chrétiens, à savoir l'Empereur Antoine et le bon Roi Henri d'Angleterre, embarqués avec une puissante armée cinglant à la grâce de dieu, finirent par arriver dans le pays de Flandres et vinrent devant Lecluse qu'ils prirent d'assaut. Ils mirent à mort tous les païens qui refusaient le baptême. Mais ceux-ci furent nombreux à s'échapper de la ville et s'enfuir jusqu'à Bruges, que gouvernait alors comme étant sa principale et sa meilleure ville de Flandres, le Comte MARADIN. Il était le fils d'Anthénor, tué au cours de la bataille contre le Roi Clovis, il n'y avait pas encore bien longtemps...»

MARADIN, le comte sarrazin. Vous retenez le nom s'il vous plaît !

Maradin, vaillant guerrier qui fait prisonnier le Roi d'Angleterre, qui punit le géôlier de celui-ci pour lui avoir infligé de mauvais traitements, et qui commence à traiter avec lui, quand la fortune des armes se renverse sous le rapport de forces et sûrement sous les prières de Saint-Martin (l'histoire ne dit pas si son manteau était encore entier)...

Le temps se gâtant vraiment, Maradin met en pièce les statues de ses dieux. Ce sarrazin vit 150 ans avant Mahomet (Muhhamad), donc avant l'Islam, lequel n'aime pas la représentation figurative. Maradin a encore des statues de ses dieux.

Maradin met donc en pièces ses statues, se jette aux genoux d'Henri, et déclare croire en Jésus Christ, pour peu qu'il ait la vie sauve. Henri prend Maradin par la main, va

au-devant de l'Empereur, déclare prendre Maradin sous sa protection, lequel devient plus chrétien que Roi, Empereur et Pape, réunis...

«Cela réjouit vivement tous les seigneurs, qui louaient notre Seigneur Jésus Christ. Ils souhaitèrent la bienvenue au Comte Maradin...peu après on fit élever des fonts, dans lesquels , le Comte Maradin, fut baptisé

Et le texte continue...

ET RECU LE NOM DE MEURANT».

«C'est de lui qu'est issue une noble famille, d'où est né Saint-Meurant, qui se trouve à Douai, comme veulent bien le dire d'autres histoires, que nous passerons sous silence pour l'heure...»

Ce silence est bien dommage pour nous !

A partir de là, le texte nous raconte que le bon comte MEURANT guerroyait contre les infidèles au côté du Roi Henri, et passe alors pour un fief traître aux yeux de ses ex-siens.

Et l'histoire continue qui raconte : *«Le Roi Henri et l'Empereur Antoine et l'Archevêque de Tours et Brice, fils du Roi Henri, prirent congé du Comte MEURANT et reprirent la mer...»*

Et l'histoire d'Hélène continue, laquelle retrouvera l'usage de son bras coupé, grâce à un miracle. Histoire qui tient dans 130 pages de la collection BOUQUIN : ce sont les 188 feuillets du manuscrit de 1448.

Que retenir ?

Surtout que le nom (ou prénom ?) MEURANT existait au XIII^e siècle et même apparemment au temps de CLOVIS (VI^e siècle).

Ce qui explique le nombre important de MEURANT essaimés en Flandres ou en Hainaut.

Expliqué aussi par l'ancienneté, par la notoriété du saint de Douai, par la tradition orale relative à notre Sarrazin.

Et MEURANT, étymologiquement, cela ne viendrait-il pas de maure ?



⁽¹⁾ Voir «Splendeurs de la cour de Bourgogne - Récits et Chroniques» . Collection Bouquins, chez Robert Laffont 1995.

Chapitre V

Où il est prouvé qu'on peut avoir de l'argent et être sur le sable.

Le comte MARADIN ! Le comte MEURANT ! Un comte !! Un chef, quoi ! Un noble. Un chef sarrazin, en 500 après Jésus-Christ et un noble Flamand au XII^e siècle...

Avec des armoiries ?

Pas possible en l'an 500, même chez les Sarrasins. D'autant que l'origine arabe des armoiries est parfois, à tort, contestée. De toute façon, pas au VI^e siècle.

Au XII^e siècle, possible. Les D'Aire, que nous avons dans nos ascendants, en portaient à cette époque. Des MEURANT en ont portées.

Et une coutume plusieurs fois séculaire les a utilisées dans ces ex-libris, cette vignette ou gravure que l'on appose sur la page de garde des livres pour marquer sa propriété. J'aime trop mes bouquins pour m'être privé de cette opportunité. En plus, reconnaissons que c'est plus commode et plus discret à notre époque que des armoiries sur la portière de la Peugeot...

Mais qu'est-ce qu'un blason ?

Comment ai-je conçu notre ex-libris !

Quand les combattants du Moyen-Âge se sont protégé derrière des haumes et des armures, difficile de reconnaître son patron au milieu de la mêlée. Celui que je m'apprête à tailler d'estoc est-il un des miens ou le fiefé voyou d'adversaire que je rêve de trucider depuis belle lurette ?

Dilemme !

Alors, outre les bannières et les oriflammes, le bouclier, c'est-à-dire l'écu, fut chargé de signes distinctifs.

Sur un fond bleu ou rouge ou jaune, on dessina des traits verticaux, horizontaux en biais. Sur un fond d'azur, de gueule ou d'or, on dessina des pals, des fascés, des bandes.

Le langage du blason, est lui, quand même d'origine arabe.

On se trucidait alors en toute clarté.

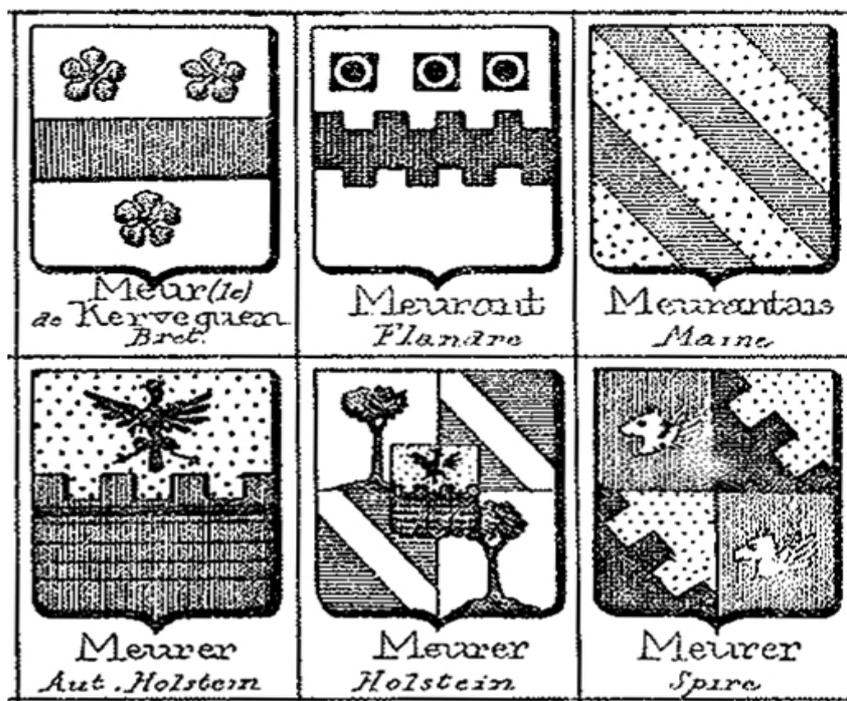
Comme les nobles, seuls, avaient les moyens de s'offrir une armure, il fut très tendance d'avoir ses armes (ses armoiries). Les villes en portèrent, et les monastères, et les femmes. Tout ce beau monde les apposa dans ses sceaux, pour authentifier des actes.

Les bourgeois (on vous dit que c'était tendance !) s'y mirent aussi. Et les paysans, eux d'autant plus, que dans leur milieu, on ne savait pas toujours lire et que la borne armoriée au coin du champ, marquait la propriété. C'est ainsi qu'Arnolphe devient Monsieur de la Souche...

Sous Louis XIV cela devint tellement mode, que l'on obligea tout un chacun à faire enregistrer son blason, voire à le créer de toutes pièces, moyennant un impôt, bien sûr.

C'est dire que le port d'armoiries finit par n'avoir plus grand-chose à voir avec la noblesse. Dans le domaine du marketing, on les appelle à présent «logo».

J'ai raconté au premier chapitre, que mon ami André Herscher, m'avait peint les armoiries portées par des MEURANT, qu'il avait trouvées dans le Rietstatp.



Extrait du Rietstatp

Le Rietstatp est un armorial général établi par Jean-Baptiste RIETSTAP et édité par J.B. Van Goor Zonen à Gouda (Hollande) en 1887. Pour être général, son armorial est vraiment général. Cet excellent Jean-Baptiste a du bosser comme un fou : son ouvrage rassemble des milliers et des milliers de blasons. Donner en plus ses sources eut été un travail pharaonique. Dommage ! «MEURANT-FLANDRE» : c'est tout. "D'argent à la face bretessée et contre-bretessée de sable, accompagné de trois carreaux du même, rangés en chef, chargé chacun d'un anneau". Argent c'est blanc.

Une fasce, une bande horizontale au milieu de l'écu.

Bretessée, avec des créneaux.

Contre-bretessée, la limite basse de la bande avec des créneaux décalés par rapport aux créneaux de la limite haute de cette bande.

Carreau, carré.

En chef, placés horizontalement dans le haut de l'écu.

De sable, noir.

Dans son recueil héraldique belge (1960 Ward-Services Bruxelles), F. Koller trouve des armoiries MEURANT : trois quintefeuilles posées deux et une, accompagnées en chef d'un croissant montant.

Pas d'indication de couleur. ⁽¹⁾

Sans faire d'usurpation d'armoiries et compte tenu que tout un chacun a le droit de se

constituer un blason, compte tenu de ce qui précède, j'ai conçu notre ex-libris.
 J'ai gardé le blanc et le noir, l'argent et le sable. Forte symbolique, non ?
 J'ai gardé un carreau, chargé d'un anneau, le carré et le cercle. Itou, non ?
 Parce que champenois, j'ai breté la champagne qui est le tiers inférieur de l'écu,
 que j'ai chargé d'une quintefeuille.



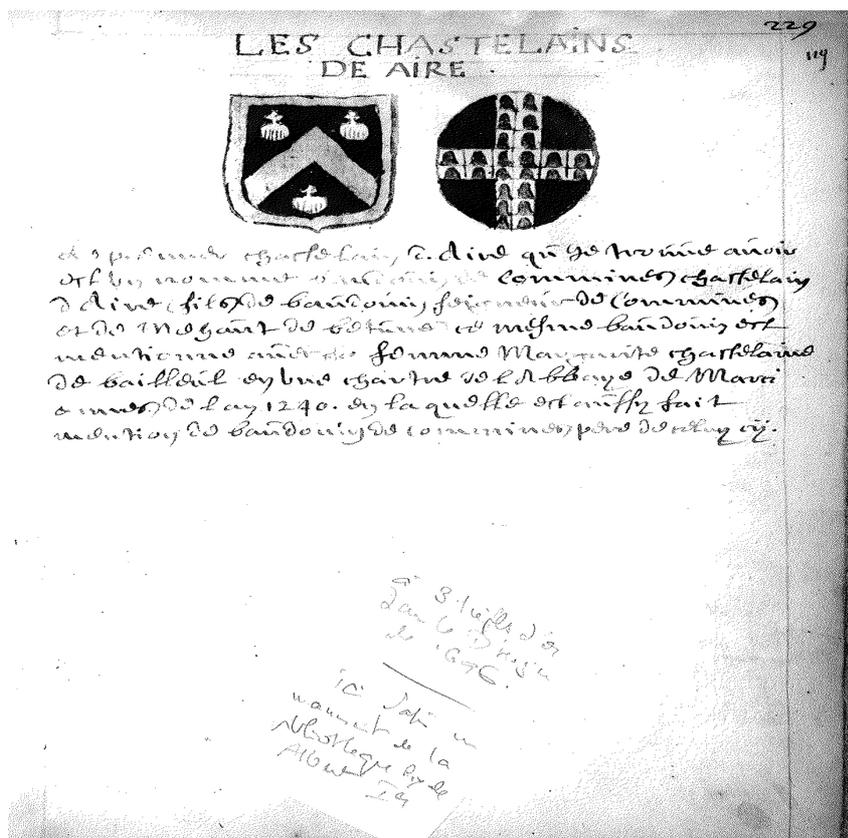
EX LIBRIS MEURANT

C'est joli non ?

J'ignorais alors que les D'aire, Daire tout simplement à la révolution, discrétion oblige, portait : d'azur à trois trèfles d'or. Simple !

Plus c'est simple, plus c'est vieux.

Modestement, très modestement, je rappelle que les Rois de France portaient, «d'azur à trois lys d'or». Modestement, vous dis-je.



Armoiries des D'Aire, non d'après le D'Hozier, mais dans un manuscrit de la bibliothèque royale Albert Ier.

L'ussé-je su, que j'eusse (j'ai failli créer une association pour la promotion de l'imparfait du subjonctif. Les statuts étaient même déjà rédigés), j'eusse remplacé la quintefeuille des MEURANT de Felluy, dont nous ne descendons sûrement pas, par le trèfle des D'aire que nous avons pour ancêtres.

Si l'un de mes descendants fait ré-imprimer des ex-libris. à bon entendeur...

En 1985, j'ai demandé à l'ami André de me dessiner en partant de ces indications, l'intérieur de l'écu, et j'ai demandé à Raymond Canta de me dessiner les tenants (c'est la petite tête et les deux palmiers situés de part et d'autre de l'écu proprement dit) à partir d'une photo des fonts baptismaux de l'église de Cernay les Reims.



Les fonts baptismaux de l'église de Cernay-les-Reims.

Ces fonts sont manifestement romans. Donc, nous sommes sûrs qu'y furent baptisés tous ceux de nos ancêtres de Cernay dont la lignée est longue, de l'époque de Henri IV, au moins, à nos jours.

Cernay les Reims, Nogent l'Abbesse ! J'y ai des souvenirs d'enfant. Ma mère y avait une parentèle proche : des vigneronns séculaires devenus un peu betteraviers d'ailleurs...des gens implantés !

Mais ce sculpteur ? D'où sort-il celui-là pour avoir fait figurer la tête d'un fennec (?) et des palmiers sur cette lourde pierre, dans un pays où le lièvre et l'églantine sont eux à leur aise, dans la glaise. Cela n'a pas interpellé l'ami André, héraldiste distingué (les héraldistes comme les économistes sont toujours distingués), auteur d'ouvrages, illustrateur de nombreux autres, membre de plusieurs sociétés savantes, de plusieurs académies. Pas plus que cela n'a interpellé le cousin Raymond Canta, peintre de profession (et de talent), qui a des toiles au MET et au Musée d'Art Moderne de Paris.

Le résultat de leur dessin est allé chez l'imprimeur, dont le papa n'avait pas travaillé sur un ex-libris depuis des décades, lequel imprimeur, me fournit deux mille

exemplaires autocollants pour la somme de quatre cent cinquante francs, soixante et huit centimes (TVA 18.60 incluse).

De ces deux mille, restent trois ou quatre cents, que je compte bien coller moi-même, tous, pour peu que je trouve de la place pour agrandir ma petite bibliothèque.

Et pour peu que Dieu, me prête vie.

INCH'ALLAH.



Note n°1 : F. DE LALLIEUX DE LA ROCQ. «*Epithafier de FELLUY, Annales du cercle archéologique de MONS, tome XXV. (1896, page 386)*».

Chapitre VI

Où il faut bien parler de généalogie.

J'ai deux parents, quatre grands-parents, huit arrières grands-parents, etc...et seize et trente deux et soixante quatre...

Cela fait moult patronymes anciens toujours, banaux parfois, pittoresques à l'occasion.

Prenez le temps de consulter en annexe le tableau qui se trouve à la fin de l'ouvrage. La première colonne de ce tableau, indique les patronymes. La deuxième, le village, voire la paroisse. La troisième colonne, le département. La quatrième, la période où ce patronyme est présent dans mon ascendance. Et la cinquième le nombre de génération où ce patronyme y est présent.

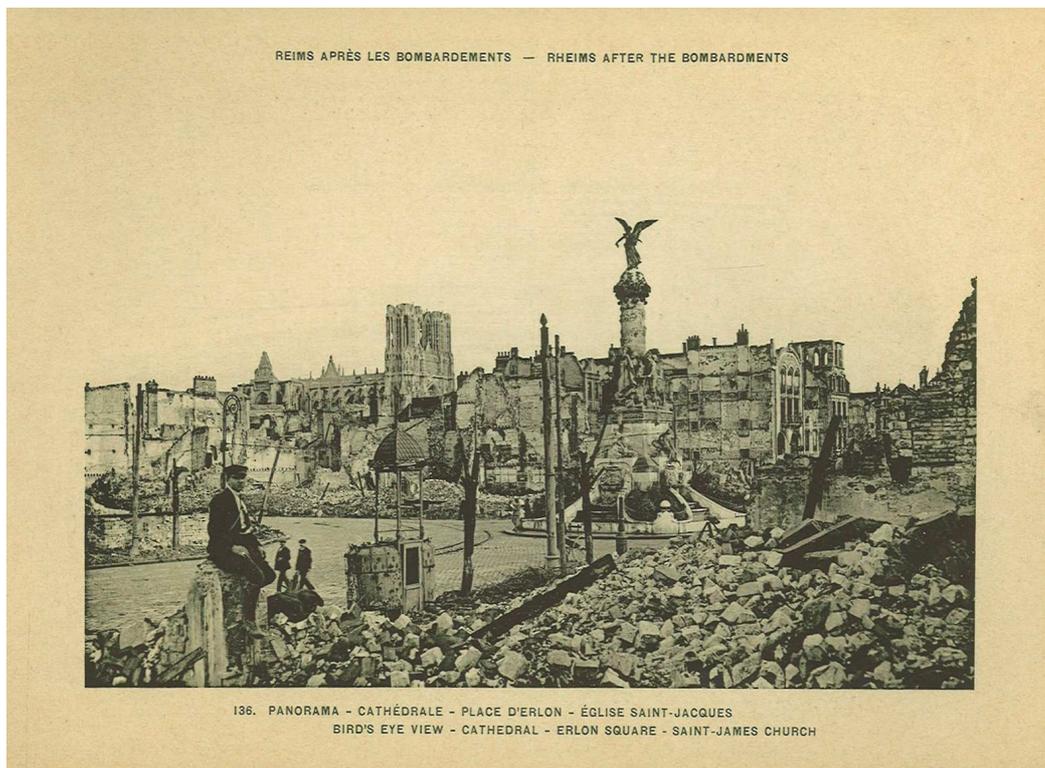
L'Aisne, les Ardennes, la Marne, le Nord. Tous au nord de la Seine. Il y a bien un Gomez, qui apparaît en Flandres, descendant de quelque espagnol enrôlé dans l'armée au temps où Flandres, Bourgogne, Espagne étaient un tout.

D'où me vient donc cet amour du Sud. D'une aïeule qui a fauté ? Il est vrai que l'on est sûr de l'ascendance maternelle, quand l'ascendance paternelle, la ligne agnatique comme on dit, est, elle, sujette aux aléas. Un petit coup de cœur derrière la meule de foin, ou un tempérament pas toujours contenu par les sermons de Monsieur le Curé, et Pan ! le papa du registre, n'est pas le papa biologique. J'expliquerai plus loin, pourquoi je crois, au moins en ligne agnatique, que les aïeules MEURANT ont été sérieuses, au moins pour engendrer.

Il y a de bien jolis patronymes par tout cela. Et anciens. Et drôles.

COURCU et CORNIAUX ont moins d'allure que BRUCELLE ou ANCELET. Il y a des MALHOMME à l'origine un contre-fait ou un plein de mauvaiseté. D'autres ne peuvent renier leurs origines paysannes : BEAUCHENE et BOISSEAU et LAVIGNE. Si l'un est contre-fait, l'autre est BLOND ou Le CLAIR. REMY, et RICHARD vont sans dire. LEJEUNE et LEGRAND, itou. Les PAYEN et les SACRE sont dans des villages pourtant pas trop éloignés l'un de l'autre. Il y a les HACHETTE de la vallée de l'Arne, dans les Ardennes, mais pas à des lieux de Reims d'où sont originaires les HACHETTE de l'édition. Il y a des JOUET qui font du vin à Cernay, peut-être pas encore du champagne.

Il y a les HIBLOT, charpentiers, et même maître-charpentiers à Reims sous Louis XIV. Ils sont de la paroisse Saint-Jacques. Comment ne pas imaginer que l'église actuelle leur doit un peu quelque chose et même la cathédrale qui est à quatre jets de pierre...



La cathédrale et l'église Saint-Jacques de Reims. Eloignées de quatre jets de pierre... ou d'une trajectoire d'obus ! 1918.

Il y a même des WEICKERT et des KLEIN, les premiers en Belgique, tout près du Luxembourg, les second au Luxembourg, tout près de Hachy, le village des WEICKERT. Hachy et Oberpallen, villages de l'ancien département français des forêts sous Napoléon.

Le Curé même pas trop cultivé, est consciencieux : je ne trouve pas trop de patronymes déformés : GELLE se trouve orthographié JELLEZ dans sa forme lointaine. DEJANTTE est écrit DE JANTTE. Allons-y pour la particule. D'AIRE devient DAIRE à la révolution, on devine pourquoi. BOISSEAU est plus ancien en BOIZOT. DE LARUE se change en DE LARUË où même LA RUË. MEURANT malgré toutes les interprétations que pourrait prêter la phonétique, est inchangé. Sans doute parce que bien connu en Hainaut. Il faut remonter à 1318, j'en ai parlé, pour trouver le MEURANT assainteuré, ou il est écrit MEURAN et MEURAND. Cette dernière orthographe est celle de Victorine MEURAND, le modèle préféré de MANET (et aussi sa maîtresse) que l'on connaît par l'Olympia, Le Fifre, le Déjeuner sur l'Herbe, Le Torero, etc...

En annexe, est-ce que je donnerai l'arbre généalogique? Ce n'est pas le plus important : c'est mon arbre à moi. Ce n'est plus que le demi arbre de chacun d'entre vous, brillants sujets de ma descendance directe et un quart d'arbre, autant dire un buisson, pour mes petits-enfants.

Sachez pourtant que mon père et ma mère sont de Reims, que mes grands-parents sont de Reims, s'y sont mariés, y sont morts, même si ma grand-mère paternelle est née à Rethel. Au stade de mes arrière grands-parents, grosse nuance : sur les huit, deux sont Rémois, deux sont de Marchais (dans l'Aisne, là où les Grimaldi de Monaco ont un château) et quatre des Ardennes. On dit têtue comme un ardennais,

mes proches ne se sont pas privés de siffler cela sur bien des tons.

La génération plus ancienne encore, montre trois Rémois, deux familles vigneronnes de Nogent et Cernay (douze kilomètres au nord de Reims : ce n'est pas le bon coin pour le champagne, ceci tout à fait entre nous) six ardennais et quatre aïeuls d'une région proche de Laon, dans son sud, Marchais, Liesse...

Comme vous avez l'esprit bien fait, chers descendants (vous avez de qui tenir), vous avez eu un haut de sourcils : sur seize arrière - arrière grands-parents, le compte n'y est pas, il en manque un.

Et oui, chère Catherine Louise, ton bébé tu le declares mais sans le nom du papa. Il avait cet homme peut-être de beaux yeux, il ne t'avait pas dit qu'il allait devoir partir à l'armée peut-être. Tu as fauté ! Cela n'a pas empêché Rémy de t'épouser après. C'était le père ou pas ? Pas obligé ! J'espère que tu as bien profité de la vie, parce que sèchement, les dates indiquent que tu meurs à trente-cinq ans. J'espère aussi que ton papa Nicolas, n'en a pas fait un drame, lui qui s'est marié à vingt ans, sous l'Empire. Une époque où on ne badinait pas avec les principes...

Seize arrière - arrière grands-parents, plus leurs propres parents, trente-deux, puis soixante-quatre, puis...

Jusqu'où suis-je remonté !

Pour les MEURANT, et en cette année 2005, Humbert Joseph est le plus ancien que je connaisse. Il se marie avant 1734. Je n'ai pas cherché trop loin. Son arrière petit-fils, Jean Jacques Joseph MEURANT, épouse Marie Nicole Célinie Gillet, dont les ancêtres laissent leur trace début XVIIe siècle en la paroisse Saint-Jacques de Reims. Pour avoir des enfants qui naissent en 1639 et 1644, Nicolas Lefevre et Antoinette, Jean Patin et Perrette, sont peut être nés sous Henri IV...



Registre de la paroisse Saint Jacques de Reims : une page d'août 1644.

Lambert Ancelet et Marie, Jacques Constant et Margueritte, ont des enfants qui se marient en 1696 à Grandchamps (Signy L'Abbaye).

François Mennesson, laboureur, naît en 1608 : Henri IV ne rencontrera Ravailac que deux ans plus tard. On est là, à Saint-Erme, dans le Laonnois.

À Sissonne, connu bien plus tard pour son camp militaire, l'ascendance des Carlier, se remonte aussi au XVII^e, pour les Carlier, Doux, Malhomme, Jouan, Jellez (Gellé)... pour les Crabouiller, Cranon, Sacré...

A Nogent l'Abbesse et à Cernay, ces vigneron du temps de Louis XIII, voire d'Henry IV, sont tous nos cousins depuis des siècles. La généalogie, là, est un vrai bonheur et une complication sans pareil, du fait de la consanguinité. J'y reviendrai dans quelques lignes.

Pour remonter plus haut, les registres manquent. Détruits ou négligés. On en trouve de plus anciens, comme par exemple, pour la paroisse de Saint-Jacques de Reims. J'y ai recherché des traces sur les livres des années 1570 et suivantes. J'avais de bons yeux. J'y retrouve les noms recherchés, mais sans continuité, en raison des manques ultérieurs.

Les actes les plus anciens, je les ai trouvés aux archives de la Ville de Reims. Paroisse Saint-Jacques, octobre 1639 «*le quatrième a été baptisé Noël, fils de Nicolas Lefébure et de Anthoinette Le Fébure, sa femme, le parin, Noël Leféburt, la marene Marie Langlez, sa femme*». 1639 : Louis XIII a encore quatre ans à vivre, et le futur Roi Soleil, voit le jour.

1639, 1608, 1570. C'était hier.



CHAPITRE VII

Où il est permis de confondre son grand-père d'avec son oncle.

La consanguinité, disais-je ?

«Quel monstre est-ce que cette goutte de semence, de quoi nous sommes produits, qui porte en soi les impressions non de la forme corporelle seulement, mais des pensements (*pensements : façon de penser, bien sûr*), mais des pensements et des inclinations de nos pères ? Cette goutte d'eau, où loge-t-elle ce nombre infini de formes ? Et comment porte-t-elle ces ressemblances, d'un progrès si téméraire et si déréglé, que l'arrière fils répondra à son bisaïeul, le neveu à l'oncle ?»

Montaigne, les Essais, livre II.

«Personne ne s'étonnera, qu'un enfant ait le nez son père ou les yeux de sa mère, ou même d'un aïeul... Dans un œuf humain, ne préexiste pas seulement à l'état virtuel, un être humain, mais un CERTAIN être humain, ayant les yeux de telle ou telle couleur, tel trait de visage...»

Jean ROSTAND – l'Hérédité Humaine (PUF).

«Le danger des unions consanguines, entre cousins germains, par exemple, est précisément d'augmenter les probabilités d'extériorisation des tares récessives : on conçoit, en effet, que deux individus de même ascendance, soient, plus que deux individus pris au hasard de la population, exposés à porter le même mauvais gène»

Jean ROSTAND – l'Hérédité Humaine.

Bon sang, ne serait mentir, dit le proverbe. Le mauvais non plus.

D'ailleurs :

«La consanguinité accentue l'apport d'hérédité commune aux deux partenaires. Et ne devient nuisible que si cet apport est funeste en soi. Elle renforce les qualités, bonnes et utiles»

O. FORST DE BATTAGLIA.

Les éleveurs de chevaux le savent.

Or nous sommes tous consanguins.

Ayant tous, deux parents, quatre grands-parents, huit, seize, trente-deux aïeuls, nous devrions tous avoir, c'est mathématique, vers l'an 1750, des «flopées» d'ancêtres.

Dix générations en arrière, et sur, donc, cinq cent douze ancêtres théoriques, Henry IV n'en avait que deux cinquante-huit, Marie-Thérèse d'Autriche, cent cinquante-huit et Henry comte de Paris, cent deux ! Ils n'étaient ni hémophiles, ni impuissants (surtout Henri IV !). Oui mais, objectez-vous, les aristocrates se mariaient entre grandes familles, avec entre époux, des parentés beaucoup plus marquées. Faux.

Le roturier que je suis (mais avec beaucoup de noblesse d'esprit, si, si !), a un implexe tout aussi étonnant (*implexe : rapport entre le nombre d'ancêtres théoriques*

et le nombre d'ancêtres réels), un implexe tout aussi étonnant. Je prends le cas de la paroisse de Nogent-l'Abbesse, village que j'ai connu enfant, village familial à ma mère. Les registres y sont très complets. Et dans ces registres de Nogent l'Abbesse, dans mon ascendance, huit couples figurent deux fois. Deux couples figurent trois fois. Trois couples figurent quatre fois et un couple, Jean Huet et Margueritte Maivran, sept fois !

J'ai trois de leurs fils parmi mes ancêtres, qui se marient aux alentours de 1700. Timothé en janvier 1702, Pierre avec Jeanne HACHETTE et Jean HUET avec Poncette HUET, même patronyme ! S'il y a de la consanguinité sur ces six, sept générations, qui me séparent de 1700, il y en avait aussi déjà avant ...

Dans la descendance de Jean HUET et de sa femme, et jusqu'à Nicolas MAUROIS qui naît le 22 décembre 1843, et qui est le grand-père maternel de ma mère, un GUERLET épouse une GUERLET, un HUET épouse une HUET, un QUENTINET épouse une GUERLET, elle-même fille d'un HUET. Un MAUROIS épouse une HUET, lors même qu'il est lui-même fils d'une HUET. Un autre MAUROIS épouse une GUERLET, un autre encore une HUET. Une petite-fille d'un couple HUET - GUERLET épouse un MAUROIS, dont le fils épousera la rejetonne d'un couple HUET - MAUROIS.

Vous me suivez ?

J'en suis à ma troisième tentative d'établissement d'un tableau des implexes de Nogent l'Abbesse, et comme je suis têtue (*puisque quelque peu ardennais*) je vais insister. En cas de réussite, vous aurez le tableau en annexe. Attention, c'est un vœu, pas une promesse.

Le droit canon réglementait cet aspect "biologique" des unions. Avec d'autant plus de rigueur, qu'une dispense à ces règles entraînait la perception de droits.

Le concile de Trente au XIV^e siècle, avait ramené les interdictions au quatrième degré canonique, ce qui était un assouplissement. Quatrième degré : les jeunes mariés ne devaient pas avoir de grands-parents communs ou de grands-parents qui fussent frères ou soeurs. Ce qui tout compte fait, ne permet de compter que trois générations. Vous me suivez toujours ?

Prenons une bouffée d'air, fut-il un tantinet désuet :

«...après avoir obtenu dispense d'empêchement dirimant (dirimant : se dit d'un état juridique qui empêche un mariage) du quatrième au quatrième degré de consanguinité et peut-être encore d'un autre empêchement dirimant du troisième au cinquième degré de consanguinité, où ils se trouvent parents, dispense en date du 15 novembre 1776, signé Jacquemart Vic. (Vic : vicaire), contre-signé J. Goberau, secrétaire, insinué et contrôlé à Reims, le dit jour mois et an que signé Boittel, de la dite dispense, en vertu et exécution de la dite, je, vüe de plus la permission de se marier accordée au dit Jean Thimothé Huet, soldat provincial de la levée de 1766, pour la communauté de Betheny, Nogent l'Abbesse et autres de la subdélégation de Reims, par Monsieur l'Intendant le 23 du mois d'octobre 1776, en conséquence de l'article 8, du titre 6 et de l'article 16, du titre 10 de l'ordonnance du Roy du 1er décembre 1774, signé Rouillé..., n'ayant découvert aucun empêchement, n'y ayant point eu d'opposition, je, François Pothier, prêtre, curé de Nogent l'Abbesse, sous-signé, a reçu des dits Jean Thimothé Huet et Jeanne Maurois, promesses et consentements de mariage...».

Ne ricanez pas, la vôtre aussi !

Ca se traduit concrètement par quoi ?

Dans le positif, par des traits de caractère suffisamment éminents et brillants, pour que ma modestie ne souffre d'un exposé, même succinct.

Dans le négatif, deux traits me viennent immédiatement à l'esprit : Le bacille de Koch m'aurait en d'autres temps ravi à l'affection des miens, comme il l'a fait d'ailleurs, de certains de mes proches ascendants. Et cette évidence, que l'appendice nasal des MEURANT sort de l'ordinaire (quoique avec beaucoup de goût : nous sommes BIEN NEZ...).

Le bacille de Koch, responsable, je vous le rappelle de la tuberculose, est suffisamment interpellant, surtout, lorsqu'il vous cloue au repos complet à vingt ans, pour plusieurs mois, pour que j'ai eu envie d'aller voir un peu du côté des petits pois de Mendel et des yeux bleus de Jean Rostand.

Allons-y voir ensemble.



Chapitre VIII

Où il évident que les petits pois sont bons pour les poumons et qu'avoir du nez est une chance.

Vers l'an 1860, un moine autrichien, Grégor Mendel, s'activa à marier entre eux (il disait : hybrider) des petits pois lisses et des petits pois ridés. Il énonça des lois, dites de Mendel, que cent ans plus tard, Jean Rostand, approfondit, en raisonnant sur l'émergence des yeux bleus et des yeux bruns chez les générations issues d'un même couple.

Je ne vais pas vous exposer ce que tout un chacun sait à présent, pour peu qu'il ait entendu parler de génétique. Je vous fais grâce des chromosomes, gamètes, génomes, homo et hétéro, pas sexuels, mais zygotes.

En plus, il suffit de savoir que l'union d'un petit pois lisse et d'un petit pois ridé, donne 25% de petits pois lisses, 25% de petits pois ridés et 50% de petits pois porteurs des deux possibilités. La génération suivante et encore la suivante, et la suivante encore, se reproduisent dans les mêmes proportions. Mendel ne dit pas quels sont les meilleurs en accompagnement d'un canard laqué, mais là n'est pas le propos. Il suffit encore de savoir qu'il y a des caractères dominants et d'autres récessifs. Tout cela incite d'ailleurs, éventuellement, à conseiller à une jeune amie joliment blonde qui vient de mettre un superbe bébé noir au monde, de lui conseiller de plutôt prétendre qu'une de ses grands-mères a autrefois fauté hors mariage (cela s'appelle l'atavisme), plutôt que d'aller dire partout qu'elle a eu une frayeur paroxystique, un soir, au coin de la rue en allant chercher le pain, en se trouvant face à face avec un africain.

Des petits pois, il y en avait chez mon papa MEURANT, et d'autres chez ma maman Carlier-Maurois.

La sœur de ma maman a été emportée, jeune, par la tuberculose. Son père, mon grand-père, Louis Carlier, également, un mois avant ma naissance. J'ai dû soigner mes poumons un certain nombre de mois à vingt ans, pour les mêmes causes. Suffisante raison, pour me poser des questions avant même de faire de la généalogie, sur le bien-fondé de créer le moment venu, une descendance.

Rassure-toi, Olivier, et tes enfants : Pénélope, Valentine et César ; rassure-toi, Emmanuel, et tes chers Théo et Chloé, rassure-toi, Barbara, la probabilité mathématique est à présent négligeable, quoique pas nulle, de voir resurgir ce caractère récessif.

Ça, c'était les petits pois de maman.

Les petits pois de mon père, c'est le nez. Grand, mais beau. Grand nez, n'a jamais déparé beau visage, disait-il. A quoi nous objections perfidement que beau visage n'avait jamais eu grand nez.

- «Je voulais te téléphoner, j'ai regardé dans l'annuaire, me dit un jour, un de mes amis. J'ai trouvé un MEURANT, mais ce n'était pas toi».- J'ai consulté cet annuaire de Metz, relevé l'adresse, et j'ai tiré la sonnette d'un certain Pierre MEURANT.

- Bonjour Madame, vous êtes Madame MEURANT ?

- Oui,

- Je suis Monsieur MEURANT.

- !?!?

Je les ai invités à venir prendre un pot chez moi. Ce Pierre MEURANT, est né près de Landrecies. Son père y habite encore. Le MEURANT, moi, dont je descends, a quitté le Hainaut au début 19^e siècle. Nous sommes cousins avec ce Pierre. A deux cents ans de distance. Et il a le même nez que moi. Le même que celui de son père, le même que celui de mon père. Le même que celui de mes oncles, et de mes fils. Pas de mes filles, heureusement, n'est-ce pas Barbara ? Deux cents ans ! Les femmes ont été fidèles...au moins pour engendrer.

Le même nez, le même, que celui de Véronique, qui, elle, le porte fin, élégant. Féminin, pour tout dire. Véronique, je l'avais vue bébé, âgée de quelques mois, dans les bras de sa maman qui disait qu'elle était de moi. Toute jeunesse a ses frasques, et la Suisse était progressiste. La maman ayant refusé un voyage vers les blancs sommets, le bébé a grandi sans moi. Je l'ai revu, ce bébé, quarante ans plus tard, marié à un garçon sympa, qui lui a fait trois enfants bien élevés et aux neurones rapides. Dont je ne puis dire encore, qu'ils ont le nez des MEURANT, celui de leur mère. Un nez qui fait que j'ai le bonheur immérité de m'agrandir, à 60 ans, d'une fille et de trois petits-enfants supplémentaires.

Immérité, je vous dis. Et pas banal, reconnaissez-le.



Chapitre IX

Où l'on me voit fort marri à cause du mari de Marie.

«C'est ici la postérité de Sem... Et Sem engendra Arpacsad... Et Arpacsad engendra Scélah... Et Scélah engendra Hébert... Et Hébert engendra Péleg...» qui engendra Naccor, qui engendra Taré, qui engendra Abraham, Naccor, et Haran, lequel engendra Lot» (ancien testament, genèse XI, 10 à 27).

La bible c'est pas toujours drôle. Je ne vais pas l'être non plus.

C'est ici la postérité de Humbert Joseph MEURANT, qui engendra d'avec Marie Marguerite, à partir de 1732 :

- Jacques Joseph MEURANT, qui aura au moins trois fils, prénommés quelque part Joseph

- qui engendra encore Humbert Joseph, comme son papa. Qui a pour parrein (parrein est l'orthographe habituelle, utilisés par messieurs les prêtres, à l'époque), Louis Joseph MEURANT et Marie Augustine Josèphe, dont le parrein est Jean Joseph MEURANT.

- et qui engendra encore un autre Jacques Joseph, dont le parrein, est également prénommé Jacques Joseph (celui qui est né en 1734 ?) et engendra encore Margueritte Rose, qui apparemment, ne se prénomme pas en plus Josèphe (un oubli, sans doute),

- et engendra encore Marie François Joseph, et encore Marie Joseph Jocelyne....

Tout ce monde, baptisé à Landrecies.

Donner les mêmes prénoms à deux, voir plusieurs enfants, est habituel encore à l'époque. La mortalité infantile est telle, qu'il n'est pas besoin de se creuser la tête. Peut-être n'en restera-t-il qu'un sans doute...

Le Jacques Joseph, né en 1734, fils de Humbert Joseph, et qui est mon ancêtre agnatique (agnatique : qui a trait à la parenté par les hommes) engendra Jean Jacques Joseph MEURANT, qui naît en 1771, et encore Louis Joseph et deux filles, Marie Thérèse Josèphe et Henriette Josèphe, qui épouseront Charles Joseph Le Moine et Ignace Joseph Hautecoeur.

Et Jean Jacques Joseph MEURANT qui est né en 1771, engendra d'avec Émilie Joseph Gomez ⁽¹⁾ au moins cinq fils : fidèle Joseph, François-Joseph, Laurent Joseph Napoléon (Eh ! Oui ! Napoléon : il naît en novembre 1806 ! Vive l'Empereur); Édouard Edmond qui n'est pas Joseph (encore un oubli ?). Et Jean-Jacques Joseph, qui naît le 2 messidor an IV (21 juin 1801) à Catillon sur Sambre et qui est mon arrière-arrière grand-père.

C'est lui qui vient s'installer à Reims et s'y marier ⁽²⁾. C'est lui qui rompt la tradition systématique des Joseph. Un seul des ses fils, en effet s'appellera Joseph Ernest. Un autre de ses fils qui s'appelle Alfred Fidèle, donnera naissance encore à Henry Joseph, mon grand-père.

Si je m'appelle Jacques, c'est, je le crains, en effet, un coup de chance. Je me retrouve en l'an 2000, avec le prénom de mes ancêtres du XVIII^e siècle. Si par contre Pénélope, se prénomme aussi Josépha. Valentine, aussi Joséphine, César en plus Joseph, et Théo, tout pareil, Et Chloé, également Josèphe, c'est que moi leur grand-père, j'avais demandé et je demande encore, qu'on leur adjoigne ce prénom si enraciné.

Enraciné, pas seulement chez les MEURANT ! On a vu que leurs épouses le portaient, et les gendres et les affiliés, et les amis...

Pourquoi, je n'en sais rien encore et j'en suis fort marri.

L'église de Landrecies ignore Saint-Joseph, puisque placé sous le vocable des saints Pierre et Paul. C'est saint-Humbert, et non Joseph qui a fondé l'Abbaye de Maroilles (vous savez le fromage).

Nés à Landrecies, ou dans ses écarts, ses hameaux, comme Humbert Joseph à Happegarbe, d'autres à Sambreton ou au Favril, aux Etoquies, baptisés à Saint Pierre-Saint Paul, ou enfant de ce même Humbert Joseph, comme Jacques Joseph qui sera censier de son style (*censier : qui paye le cens, c'est-à-dire le loyer dû pour la tenure d'un sol. Sol que l'on cultive, loyer que l'on paye à l'abbaye, aux seigneurs qui sont les propriétaires*) censier sur les terres de l'abbaye, tous se prénomment quelque part Joseph.

Quel Joseph ? Le charpentier, père de Jésus ou le Joseph antérieur de cinq siècles, que désirera mettre dans son lit, la belle femme de Putiphar, après qu'il ait géré les années de vaches grasses et maigres (voyez encore la bible, à mon avis cela aussi est dans la genèse).

Un voyage sur place apporterait la réponse, assurément, et permettait aussi de remonter sans doute l'ascendance de Jacques Joseph et de son père, Humbert Joseph, pour peu que l'on aille piocher dans les registres de Landrecy (comme on l'écrit alors).

Mais si Joseph marque tant les prénoms de tous, pourquoi les noms de lieux, ne s'y réfèrent-t-il jamais ? Point de village, de hameau sous ce vocable, non plus d'ailleurs que sous celui de quelque autre saint. Juste un grand Saint Martin à cinq bonnes lieux au sud de Happegarbe. Juste une ferme du pont de Saint Jacques au nord ouest, au-delà, bien au-delà de Robertsart, à deux heures de marche. Même dans la grande forêt de Mormal, qui s'étend vers Bavay et Valenciennes, tout juste une Notre-Dame-de-la-Flaquette. La chrétienté a peu marqué la toponymie.

Mais pour ce qui est de ce beau prénom, Joseph, chère descendance, ok, on perpétue ?!



Note n°(1) : Celle-là qui est fille d'Antoine GOMETZ doit-être, vu son patronyme, une descendante de quelque espagnol de l'armée des Flandres. C'est peut-être là les seuls ancêtres originaires du Sud de la Seine que je puisse me trouver. Mais d'où me vient donc ce goût si fort que j'ai de la Méditerranée, de l'olivier, de la caillasse sèche et de l'ardeur du soleil ? D'eux ? Où bien, une belle et généreuse flamande ou une belle et distinguée champenoise n'a-t-elle pas fauté avec un lascar du sud ? Dans ce dernier cas, toute généalogie est suspecte. Donc nulle ! J'en tremble ! Nous en tremblons !

Note n°(2) : Jean Jacques Joseph II (II, parce que son père s'appelle aussi, Jean Jacques Joseph). Que je nomme le patriarche. C'est le fondateur des MEURANT de Reims. Il vit 86 ans, quitte la Flandre et se marie à Reims, avec Marie Gillet, en 1829 qui habitait rue Brûlé où son papa, Jean était débitant (de quoi ?) et où, lui-même, Jean Jacques Joseph MEURANT était serrurier. Il engendre, travaille, déménage, se remarie, est témoin aux naissances, se fait admettre au hospices de Reims dix ans avant sa mort avec un certificat attestant que ses revenus lui permettront de payer la pension. Ses enfants seront courtiers en marchandises, employés de commerce, contremaître de peignage, directeur de peignage. Il sera même débitant de boissons, place du Marché à Reims, cette même place ou ma grand-mère veuve trop tôt, vendra ses légumes, pour faire vivre mon père. Il est cher à mon cœur, ce Jean Jacques Joseph MEURANT, qui fit de moi, de nous, des champenois, baptisés à la Cathédrale de Reims.

Chapitre X

Où l'on décline ses nom, âge et qualité, sans lever pour autant la main droite.

A part dans le lignage des Meurant, les Joseph sont peu présents dans mon ascendance.

Au XIX^e en plus des prénoms classiques, on n'échappe pas à Victor (et Victorine), non plus qu'à Henry (mais pas de Jules !) On a Adèle.

Précédemment dans les années 1600 et 1700, chez les garçons, il n'y a pas photo : les Jean apparaissent 57 fois ! En Champagne, en Flandres, en Picardie, ils tiennent la tête. Loin devant les Jacques (13 fois), les Pierre (13 fois), les Nicolas, (12 fois), en Picardie, eux principalement où encore Thomas (7 fois). Pour le parfum, on notera un Fiacre, un Renaut.

Chez les filles le score est plus serré, entre Marie qui l'emporte 44 fois, devant Jeanne (32 fois). Suivent Anne (16 fois), Marguerite (15 fois), suivit de Nicole (Nicolle), que l'on trouve 10 fois. Suivent encore Élisabeth, Antoinette, Madeleine. Et l'on se parfume, comme le bon fabuliste, de quelques Perrette, qui avait des pots à lait, ou d'une Appoline qui soigne les maux de dents, d'une Guillemette sortie d'une sotie du moyen-âge, d'une Angélique, dont j'aime à croire qu'elle se réfère à saint Ange, qui fit à pied le voyage d'Ombrie à Compostelle, plutôt qu'à sainte Angèle, dont le but fut de veiller à la virginité des demoiselles de son temps (de quoi je me mêle !). Et respirons encore dans l'aura d'Hélène, ni de Troie, ni de Constantinople, mais de Nogent l'Abbesse, qui vivra 72 ans, née qu'elle est en 1606, sous le bon Roy Henry de la poule au pot, et décédée sous les rayons du Roi Soleil.

Et comment, de quoi, vivent-ils ?

Tous sont peu ou prou cultivateurs, manouvriers parfois, laboureurs souvent. Être laboureur suppose que l'on possède le sol que l'on cultive, ainsi que les bœufs, les chevaux, qui sont l'énergie pour cultiver. Proches de la campagne, toujours. On cumule d'ailleurs : on est tonnelier, mais aussi cultivateur. On est vigneron, en plus marchand de volailles. On est connu comme pêcheur en rivière sur un acte et propriétaire sur un autre. Si on ferre les chevaux à Saint-Clément à Arnes, comme Remy Hachette (1750), on cultive bien sûr son jardin, on élève ses poules, on perçoit (ou l'on paye) ses loyers.

Joue la détermination géographique. Proche de Reims, au milieu des vignes, on est vigneron. Tous ! Sur des générations, voire des siècles. Sauf un, qui est coquetier, il vend ses œufs, ses poules, à la ville je pense, car, à Nogent l'Abbesse on ne doit pas trop avoir besoin de lui.

A Reims et aux environs de Laon, la tradition est grande du travail textile : Les Carlier sont tisserands de père en fils, à Sissonne. A Marchais, on est tisseur et dégraisseur de laine. A Reims, cardeur de laine en 1700, sergier en 1750, broutier (?). La suite logique est que l'on taille les habits en aval, mais aussi que, en amont, on garde les moutons (1676, Sissonne), comme Claude Gellé, homonyme du peintre lorrain.

A Landrecies, les MEURANT, censiers et cultivateurs, se rapprochent de la ville en quittant ses écarts, et frayent avec le commerce en devenant cabaretiers ou débitants de vins, et plus encore en quittant la Flandre pour Reims, où on les voit contre-mâitre de peignage, directeur de filature. Ou alors ils sont serruriers, typographes. J'ai moins de gênes des ces derniers, que je n'en ai de l'oncle Alfred, clown à Médrano et animateur du théâtre de guignols.

Dans les Ardennes, les Petitfils, sont, on l'a vu, bourreliers de père en fils, et sur plusieurs générations aussi, jardiniers. Je leur trouve en plus un tonnelier et un maréchal-ferrant : Rémy Hachette aux alentours de 1750. Les Hachette de l'édition sont de cette région : on est tous cousins, nous disent les généalogistes.

Dans l'Aisne, en plus des métiers du tissage, un Tournade en 1750 est maître chaudronnier, et Cyr Payen, est dit courrier, messenger de Liesse à Reims, en 1784, messenger en 1789. Il moura à Berrieux en 1831 où il est cultivateur depuis 1811 au moins, cultivateur, comme son frère, qui est maire de la commune (1820). Messenger sous la Révolution ! J'aime à l'imaginer, entre Laon et Liesse qui est un lieu de pèlerinage, jusqu'à Reims, chevauchant au long des quinze lieues, dans cette époque si troublée qu'elle nécessitait que l'on s'arrêtât dans les auberges pour prendre des nouvelles et rassurer, si se pouvait faire, l'accorte servante ou l'aimable tenancière. Ne le blâmez pas, il avait des excuses. Marié le 18 février 1783, il est veuf le 31 mai de la même année.

Dans l'Aisne toujours, les Nottelet (Jean-Jacques Nottelet, 1765) est régisseur domestique chez le baron, à Marchais. Son fils régisseur à la ferme d'Egrange, de Marchais. On est chez les Grimaldi, de Monaco. (*Il faudrait que je vérifie, ce serait facile, que les domaines étaient déjà à eux*). La marraine de ma mère y sera lingère au château.

A Nogent l'Abbesse, si proche de Reims que j'y allais avec mon père dans la remorque de son vélo, voire à pied avec maman, dans les années 40, chercher quelque ravitaillement, à Nogent, donc, les Guerlet sont lieutenants de justice (1750), mais peut-être n'est-ce que là qu'une activité complémentaire, voire un honneur. Très provisoire, je l'espère pour lui, était pour Jean Timothée Huet, le fait d'être soldat provincial de la levée de 1766, lorsqu'il se marie.

A Reims, je descends d'une lignée de charpentiers, et de maître-charpentiers, les Longuet, au 18^{ème} et les Hiblot, au 16^{ème}. J'en suis fier. Un Longuet, encore, est employé à la ferme du Roy (1700 CA). Pierre Noël est fondeur à la Monnoye de Reims (1754).

Et peste !, malgré qu'aucun de leur bien ne soit venu jusqu'à moi, certains sont rentiers, comme les Ancelet, les Vallerand, ou bourgeois, comme Marie Josephe Guyenne, à Saint-Erne, en 1766. Ou les Daire, après la révolution à Villers devant le Thour, mais D'Aire, on l'a vu avant 1789.

La vie pour ceux-là fut plus douce (encore que...) que pour Jeanne qui met au monde en 1822, un petit Jean-Pierre-Désiré, auquel nul mari ne donne son nom. L'appeler alors Désiré, est une belle sottise, ou un superbe acte de provocation. A moins que.... Dure aussi sans doute, la vie de Catherine Bedigis, qui donne la vie à Marguerite et aussi son patronyme, faute de mari là encore, en 1841. Je ne sais de quoi elles ont vécu...

Rentiers, bourgeois, porteurs de particules, fille-mère, sage-femmes, laboureurs,

manouvriers, maître-chaudronniers, dégraisseurs de laine, cabaretiers, marchands des quatre saisons. Du banal, en quelque sorte.⁽¹⁾

Rien qui ait mérité de prendre la plume ! Je vais essayer de trouver des choses plus amusantes pour le chapitre suivant et ne pas ainsi lasser ta patience, O lecteur adoré.



Note n°(1) : Les sages femmes étaient élues. Voyez ce texte extrait des registres de Nogent l'Abbesse :
«Jay soubssigné Prêtre et Docteur en droit et Curé de la paroisse de Nogent l'abesse certifie à tous qu'il appartiendra qu'après avoir fait assembler les femmes du lieu le 30ième du mois de Novembre jour de St André après les vesprées en a choisy pour sage femme du lieu à la pluralité des voix et suffrages des femmes Perette Rémy femme de Claude GUERLET vigneron demeurant en cette paroisse et qu'elle m'a presté le serment accoutumée ordonné à ce fait et telle occasion par les sages femmes selon la forme du Rituel de diocèse présent témoins Maître Jacques Grégoire Maître d'Ecolle Jean NIDART Lieutenant et Jacques NIDART Procureur d'office de la Justice de ceans en foy de quoi jay signé
L'an de Grâce 1694....»

VARIA I

Et pour s'aiguiser la curiosité, rien ne vaut un plongeon dans le passé.

On a fait connaissance avec ce guerrier sarrasin que la foi catholique illumine soudainement, que l'on baptise du nom de MEURANT, ce qui fort opportunément le sauve, lui et ses hommes. On est alors au V^e siècle. La miséricorde divine, ne connaît pas le temps. Cela est relaté dans le poème du 13^e siècle, que ré-écrit le poète de cour, pour son duc Philippe le Bon; On a vu cela.

On a vu aussi, on est là en 1318, Colar MEURANT assainteuré par son Seigneur Wistases, Seigneur de Roelx. Des MEURANT il en existe toujours. Toute révérence gardée, des Roelx, aussi. Le Prince et la Princesse de Croÿ-Roelx, fréquentent la très bonne société (voir le Figaro Magazine) ^(note 1). Or c'est Philippe de Croÿ, qui signe, le 1^{er} décembre 1545, le traité qui sépara Landrecies de la terre D'Avesnes, et réunit ainsi la ville au comté de Hainaut. ^(note 2)
Des "pays" à nous, ces Roelx...

Le comte de Hainaut séjourne à Braine le Comte depuis le 17 septembre 1404 jusqu'au 16 mars 1405. Six mois. Ce qu'y fait le comte, je ne sais. Affaires étrangères et négociations, affaires économiques et réorganisations, affaires galantes et émotions... Quoi qu'il en soit, il chasse. Et Jean de Maubeuge, son veneur, délivre quittance au Lieutenant-receveur de la somme de 73 livres 15 sols 1 denier tournois, pour l'entretien des chiens du comte (18 juin 1405) ^{note 3}. On a le détail de la somme : Jehandel Kavée pour avoir préparé les pâtés *«pour son solair de cuire, y mis trois rasières de bled en pain pour liesses...»* est celui qui reçoit le plus.

«Gillot le Roy, garçon des chiens dessusdis, Henin Taillant, Collart dou mortier, coduanier (cordonnier), pour des paires de solers (souliers) pris à luy pour les deus garchons (garçons).

Jacquemart le Lezas pour IX aulnes de gris drap, servant à faire cascun (chacun), un huppelande, cances (chausses) et capron...

Collart (et oui ! Encore un Collart !) Cotrioul pour le drap de dessus dit retoucher er apparillier et, et...j'viens :

À Jehan MEURANT, Parmentier, pour faire et ouvrir des dites cottes, cances et caprons, payet parmy le fil : XXVJ (26 sols), à Gertrud, la marchande pour ses aulnes de grosse toile, alle dite Gertrud pour d'autres aulnes de toile, Cateline Climenche «pour la fachon desdis lingne dras» (pour la façon du dit linge),... D'autres encore émargent au décompte.

On n'aura garde d'oublier :

«Donnet as reliques Monseigneur Saint Hubiert pour les offrandes...IIJ S (3 sols !). Servir le cerf coûte plus cher, bigre, que la dévotion au saint fondateur de l'Abbaye de Maroille.

Je ne situe pas Braine le Comte où Jehan MEURANT fait et oeuvre les cottes, cances et caprons, mais on trouve Roelx au Nord de la Sambre, entre Mons et Charleroi.

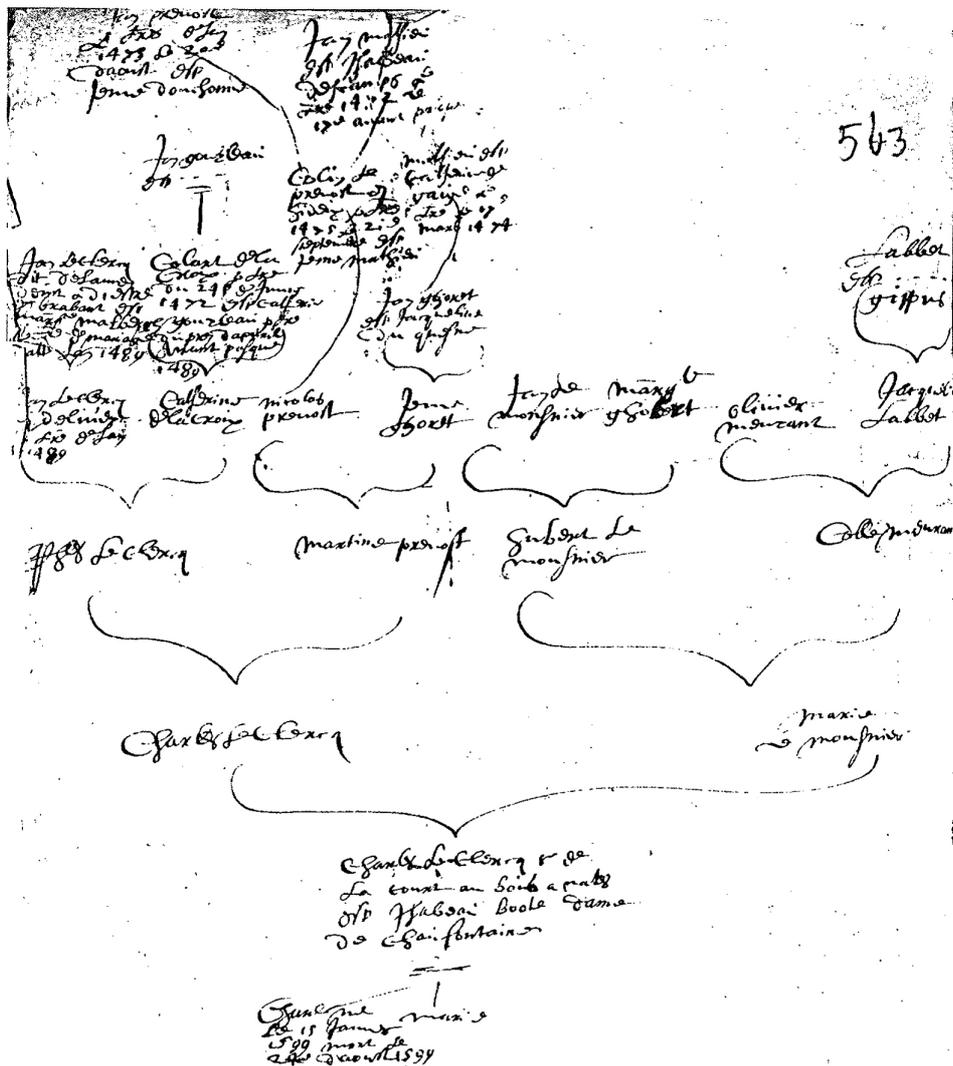
Et on y trouve des MEURANT en 1443.

«Le 5 novembre 1443, nicaise MEURANS et Andruet, fils Gilliard MEURANS, dem. Demeurant) au petit Roelx ont vendu a Henry Desprez, dem. à Estainkerque une rente hiretable à yeux deuwe (héritée à eux deux) par ledit Henry MEURANT assurée sour un demi journe de terre, audit Henry, lesd Nicaise et Andruet MEURANS s'en déshéritèrent comme leur venant de par le trepas de Huart

MEURAN, qui fut père audit Nicaise et Tayon (oncle ?) audit Andruet. (note 4) (note 5)».

Rien qu'une question de sous. Mais par ailleurs, c'est la seule pièce avec celle de 1318, où l'orthographe MEURANT n'est pas encore fixée.

Elle l'est par contre, dans un manuscrit du 17^e siècle ^{note 6} une généalogie de sa famille établie par un certain Leblond, d'où il ressort, qu'Olivier MEURANT a une descendance à la cinquième génération qui meurt en 1599. Au passage, on note que ledit Olivier, a une fille prénommée Colle : Colle, Collart sont courants. Laquelle Colle est la grand-mère de Charles Le Blond qui épouse la dame de Clairefontaine. Voyez la photo du manuscrit. Si vous déchiffrez le nom de la dame, ce qui est tout de même à la portée d'un bon paléographe, vous avez gagné ma considération. ^{note 7}



Manuscrit n° 5693 bibliothèque royale de Bruxelles (17^e siècle).

L'INSEE, est de création récente. Les recensements sont anciens. L'Etat moderne fait de la statistique, le fermier général ou le prévot de la fiscalité. De toute façon les deux encaissent. Un recensement, on disait alors dénombrement, est effectué le 9 janvier 1562 en la paroisse de Saint-Rémy-Chaussée (prévoté de Maubeuge et terre d'Avesnes) par le Commissaire des états de Hainaut. ^{note 8}

L'assiette de juillet LIX (juillet 59 - 1559-) est exhibée par les mayeurs... «assis

30LB 16 S» (l'assiette est assise à 30 livres 16 sols). Il y a seize feux à Saint Rémy-Cauchy, qui est à dix kilomètres au nord-est de Landrecies, rive droite de la Sambre. Lambert du Bucquoi, manouvrier y va de ses 6 sols.

Toussaint Cusquin, laboureur, c'est une position ! pour 75 sols.

Jacquemart Carion, censeur de Jehan Druet, seigneur, plus sérieusement, paye 4 livres 15 sols.

Jehan Fierfvet, ancien homme, hoste, héritier d'arentement, aveugle à présent, plus povre et chargé d'enfants (il y en a qui cumulent) : taxé quand même à 26 sols.

Nicolas De Le Forge, pisneur de sayette (?!?!), mayeur lui aussi de Jehan Druet, est taxé à 4 livres 67 sols. Pisner la sayette vous pose son contribuable ! La vesve de Jehan Barbaran et, depuis, de Louys Maroteau, héritière bing ! :10 sols. Cela lui apprendra à hériter de ses défunts.

Les très pauvres y vont eux de leur 2 sols : la veuve de la Laforge, mendicante et aussi Catherine Le Marchier, veuve chargée d'enfant (avec un 't', mais sans 's'), les sœurs Jeanne et Hélaïne Du Puche, demeurant en hutte, 2 sols chacune.

Jheromme MEURANT, laboureur, héritier de son bien, paye, il est riche, 7 livres 12 deniers. Il est le plus gros contributeur.

On peut tondre le manant et n'être pas à l'abri de sentiments humanitaires (ou craindre que le manant ne sorte la fourche !) :

«Le mayeurs et gens de loy ont remontres que aux guerres de Binch, le roy de France estant à Maroille, avait bruslé le village du dit Saint Rémy Cauchye...

Iceux ont encore remontrez que pour livrer Avesnes aux espaignoles, en Avesnes, ils ont payez comprit fourrage et laignes par eux payez et charriez à leurs dépens, cent livres tournois...

Item, ils ont estez contraint de livrer lits et linseuls aux gens de guerre ayant été à Landrecies... entretenir, de boire et manger plusieurs espaignolles y ayant logez».

Mon ancêtre Gomez, était peut-être de ces «espaignolles» qui couchèrent, burent, mangèrent, donnèrent fourrage à leurs chevaux, et fourragèrent sous les cottes de l'autochtone accorte, puisqu'il y fit souche. Au moins, s'il enflamma les cœurs, ne brûla-t-il pas le village. Pas cette fois tout au moins...

Et que honte soit sur ce roy de France qui brûle la paroisse des veuves chargées d'enfants, des aveugles, des pôvres sœurs et des pisneurs de sayette. ^{note 9}



Note n°1 : Sur la page 14 d'un numéro, dont j'ai négligé de garder la date, on les voit, ces Roeux, avec les familles royales de Belgique, de Roumanie, avec des Bourbon-Parme, des Arenbreg... Le Prince a un peu l'allure d'un comique américain des années 30, mais la princesse malgré une trop grande bouche, a l'allure «classe». On a bien, nous, un trop grand nez...

Note n°2 : Voir : Histoire d'une forteresse : Landrecies. Philippe de Fourmez. PERRIN, 1911.

Note n°3 : Voir cartulaire des comtes de Hainaut par L. Devillers. Bruxelles 1886.

Note n°4 : Voir les chirographes (ce sont des parchemins dressés par les greffiers), de Steenkerque dans «tablettes de Hainaut» par Paternoster de la Mairie. Chez Grandmetz Belgique.

Note n°5 : Pour les mots anciens, j'ai regardé LAROUSSE "ancien français", dictionnaire de poche par A.S. Greimas. J'ai regardé aussi "Vocabulaire d'ancien français", par Rouquier, chez Nathan - 1995. L'idéal serait de ce référer au dictionnaire de l'ancien français de Godefroy, mais il prend beaucoup trop de place sur les rayons d'une bibliothèque.

Note n°6 : Voir le manuscrit n°5693, bibliothèque Royale de Bruxelles, par LE BLOND.

Note n°7 : Voyez la photo du manuscrit.

Note n°8 : Voir les archives de l'état à Mons.

Fonds : Etat de Hainaut. n°647/2, folios 50 et 51 ; publié par Arnould (Bruxelles 1956).

Note n°9 : Je sais à présent ce qu'est un pisneur de sayette. C'est en fait un peigneur de ce tissu que l'on nomme sayette.

VARIA II

Il y a une vingtaine d'années, je fis, avec femme et enfants, un voyage à Bruges. 1984, peut-être.

Si me mettre la fesse au soleil est un de mes bonheurs préférés, si goûter les bières locales est un plaisir à côté duquel je ne saurais passer, si rêver au bord d'un canal est une tentation à quoi ne m'entraîne que trop ma nature paresseuse, je ne néglige pas pour autant de m'émerveiller dans les musées ou de fouiner dans les librairies anciennes.

C'est dans une de celles-ci que j'ai trouvé, à Brugges donc, avec une couverture en mauvais état, donc pas cher «l'Indicateur nobiliaire de Belgique, de France, de Hollande, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre, d'après les collections manuscrites des bibliothèques publiques de Belgique» édité à Bruxelles, chez G.A. Van Trig, et à La Haye chez Martinus Nyhoff. 1869.

Tant de nobles, tant de pays, tant de manuscrits à déchiffrer... Le propos était vaste. 638 pages. 10/15 patronymes par page. Des références, en veux-tu, en voilà. L'ouvrage était séduisant à qui recherchait le passé des ses ascendants.

De plus, sur les pages de garde de l'ouvrage, deux superbes ex-libris se font face, armoriés semblablement, le plus récent parti, l'autre brochant, sur les mêmes meubles.



Légende ex-libris sur la page de garde du «Nobiliaire de F.V Goethals»

L'héraldiste très amateur que je suis, pense que les puristes s'étonneront de la proximité de l'azur et du gueule. C'est un détail. Nul besoin de chercher le propriétaire, c'est écrit en toutes lettres Monsieur WC (ne ricaniez pas) Baert De Waarde.

Par ailleurs, toujours pour le "parfum", O lecteur adoré, je ne résiste pas au plaisir de

recopier in-extenso, la fin de l'avertissement de cet ouvrage :

«Les conservateurs des dépôts, dont nous avons analysé les documents généalogiques, s'empresseront, nous aimons à le croire, de satisfaire les personnes qui s'adresseront à eux. Dans tous les cas et pour éviter les ennuis d'une correspondance fastidieuse, et surtout les frais de voyages et de déplacements, l'éditeur de cet indicateur nobiliaire, se charge du soin de faire prendre les copies qu'on désirerait avoir».

«Le prix de ces copies, d'une écriture soignée, est fixé à 1 franc par page, format pro-patria. De plus, les personnes qui achèteraient l'un ou l'autre des ouvrages généalogiques de l'ancien bibliothécaire de Bruxelles dont la liste suit, auront droit à autant de pages de copies que l'ouvrage aura coûté de francs...».

«Ouvrages de Monsieur Félix Victor Goethals (c'est donc lui l'auteur. Son nom, modestie, oubli, n'apparaît pas sur les pages de garde ou de titres) :

- dictionnaire héraldique... belge, quatre volumes in-quarto. francs : 80.

- miroir des notabilités de Belgique, deux volumes in-quarto. francs : 50».

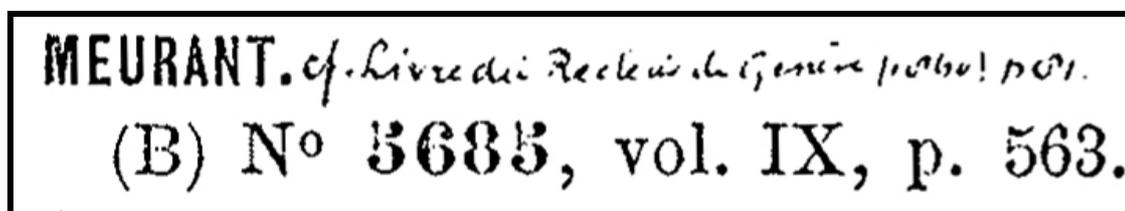
Heureuse époque, que celle où l'ON AIMAIT A CROIRE !

Je doute que messieurs Hachette, Vivendi ou Flammarion ou autres, fassent quelque effort, à présent, moyennant quelques francs, pour «m'éviter frais de voyage et de déplacements ou même correspondance fastidieuse...» !

Heureuse époque en vérité. Mais qui n'avait pas internet...

Tant de patronymes, disais-je. 638 pages multipliées par dix ou quinze noms. Leur nombre est égal à 6400, 7500 ou 8500. Et bien, tiens-toi bien, O lecteur adoré, de ces 6500, 7500, 8500 patronymes, UN SEUL, tu m'entends O lecteur ! un seul perdu dans la page 414, MEURANT, se voit annoté à la main d'une écriture si fine que l'on s'y crève les yeux, annoté avec une minutie de calligraphe que seule une époque heureuse peut générer dans une âme attentive consciente du temps qu'elle a devant elle, penchée sur le temps passé qui attend qu'on lui rende visite. Minutie de la plume encrée juste ce qu'il faut. Il a fallu la tapoter sur les bords d'un encrier de porcelaine (forcement !) décoré de petites fleurs (sans doute...). Il a fallu amener le porte-plume vers le livre, porte-plume de bois précieux, acajou pour un homme, bois de rose pour madame, ou ivoire encore, peut-être, placer le buvard sous la main gauche. Je ne sais pourquoi, je le vois jaune ce buvard. Encrée juste ce qu'il faut : point besoin de retendre la main vers l'encrier, l'écriture est allé à son terme, juste un peu plus pâle, à la fin qu'en son début. Et difficilement, on lit :

- cf livre du Recteur de Genève... (cf : du latin confer : se référer à. maintenant vous le savez...). Voyez l'agrandissement.



Agrandissement (20 x ?) d'une page du nobiliaire de Goethals

Une seule annotation manuscrite, parmi les milliers de noms imprimés ! Pardonne O lecteur ! mon petit délire émotionnel...

Cela étant, je n'ai pas à ce jour demandé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, communication du manuscrit n°5685, volume IV, page 563, référencé par Monsieur

Goethals (dont je doute qu'il soit le grand-père de l'entraîneur éphémère de l'équipe de foot de l'Olympique de Marseille).

J'ai par contre reçu une réponse de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève : le livre du Recteur de l'Académie de Genève est le registre des immatriculations des étudiants à l'Université (1559 - 1978). Le manuscrit a été publié chez E. Droz, Genève, 1979. Dans une note liminaire, le responsable de l'édition, regrette «la coutume ridicule de traduire en latin, les noms et prénoms» et fait remarquer «l'abondance des étudiants étrangers qui pendant deux siècles surtout, venaient à Genève, comme dans le chef-lieu du protestantisme».

Mon MEURANT y figure page 153 :

«2238, Esaias Davidis MEURANT, Amstelo-batavus, 9 septembre 1614». Et à la page 526 du volume IV, des notices biographiques :

«MEURANT Esaias, d'Amsterdam. 2238 P: David. BA. Juillet 1614. GE : 9 septembre 1614. MATR. BA III, 159, n°22.»

C'est le plus septentrional de mes lointains cousins.



VARIA III

Dans une librairie ancienne, encore, je mis un jour la main sur un ouvrage publié en 200 exemplaires seulement. J'acquerrais l'exemplaire n°9 de "Les Officiers de justice du baillage royal d'Avesnes" par Michel Missoffe. Librairie Honoré Champion, quai malaquais, Paris, 1934. La librairie existe toujours, on la trouve juste après la coupole de l'Institut. Elle édite toujours.

Le baillage royal d'Avesnes fut créé par Louis XIV en 1661, deux ans après que la ville fut redevenue française par la grâce du Traité des Pyrénées, après 103 ans de possession espagnole.

Le baillage, comme toute bonne administration, passée ou présente (à venir ?), créait quelques bons emplois. Le Lieutenant Général, d'abord, civil ou criminel, le Lieutenant particulier, les conseillers qu'ils fussent assesseurs, avocats du Roi, procureurs du Roi. Et puis le greffier. Et encore les notaires, le tabellion garde-note, les huissiers, les sergents, receveurs des consignations, receveurs des épices, commissaires, contrôleurs aux saisies, garde-scel. Ne parlons pas des saute-ruisseau, moucheurs de chandelles et techniciens de surface.

Seul, bien sûr, les lieutenants et conseillers étaient des notables.

C'était le cas de Jacques Marie Antoine Scorrion (1658 -1735) qui fut Procureur du Roi. Son fils, mêmes prénoms, aussi d'ailleurs. Son papa, Nicaise Scorrion, avait acheté le Château de Biwez (ou des Aubiwez), près d'Avesnes, château avec pont-levis, douves... 86 rasières de terre. Lors de l'achat, Jacques avait 16 ans. Sa maman était Marie MEURANT, qui «appartenait à une très ancienne famille, dont le nom revient très fréquemment dans le livre rouge d'AVENES». J'ignore ce qu'est ce livre, on s'en occupera (*je ne l'ignore plus: voir quelques lignes plus bas, si ta patience mon lecteur adoré n'est pas épuisée*). Mais je sais qu'il y est fait mention d'un Jean MEURANT, échevin en 1558, et d'un Louis MEURANT, mayeur (maire), en 1583 (*de cette époque on a trace aussi d'une Catherine MEURANT, qui naît vers 1580, et dont le petits-fils, né en décembre 1639, sera Conseiller au baillage : Antoine Benoît. Pour ce qui est de Marie MEURANT, son fils fit enregistrer ses armoiries au d'HOZIER (d'HOZIER : nom d'une famille qui donna à l'ancien régime une dynastie de hérault d'armes, sorte de spécialistes faisant autorité en matière d'héraldique. Ils jugeaient les différents, composaient des armoiries, les réglementaient, et à la demande de Louis XIV (1696) qui fit y son beurre fiscalement, pourvurent bon gré mal gré, moult roturier ou petit bourgeois, d'armoiries très souvent fabriquées en série)*) fit enregistrer, donc, ses armoiries au d'HOZIER: une palme en pal, accostée de deux hérons.

Marie MEURANT, elle, se remaria avec Charles Eugène de Sallengre, issu d'une autre très vieille famille d'Avesnes.

Des MEURANT, on en rencontre encore, dans le livre de Monsieur Jean MOSSAY «Histoire de la Ville d'Avesnes». Jean MOSSAY, était avocat ; il fut bâtonnier de l'ordre et habitait encore en 1984 à Avesnes. Peut-être, y habite-t-il toujours. Il m'écrivit le 16 mai 1984 : «je vous souhaite bonne chance, si vous voulez faire des recherches généalogiques sur la famille MEURANT. Je crois qu'il y a des MEURANT, dans toutes les communes de l'arrondissement et même à Lille (cf *l'annuaire du téléphone !*)». Jean Mossay avait la gentillesse de répondre à ma demande, à propos du livre rouge d'Avesnes. A ce propos, il commençait sa lettre

ainsi «le livre en question n'a rien de rouge. C'est un registre analogue au registre d'état-civil d'Avesnes, et qui se trouve, ou se trouvait au temps où j'étais conseiller municipal, dans le coffre fort de l'Hôtel de Ville. Il contient, continuait-il, le sommaire des événements mémorables et le compte des dépenses municipales, pour le 17^e et 18^e siècles».

Je vais le citer encore, non plus par sa correspondance, mais en extrayant de son livre (imprimerie de l'observateur à Avesnes sur Helpe, 1956), quelques lignes, caractéristiques par ailleurs de l'état d'esprit des révolutionnaires activistes :

«Un sieur MEURANT, marchand habitant la grande rue, a vendu une tabatière portant dans un médaillon, les portraits de trois rois de France. Il est arrêté pour avoir laissé en circulation, un objet propre à rappeler le souvenir des tyrans».

Jean MOSSAY nous fait connaître un autre sieur MEURANT, préposé au chauffage des troupes, qui frappe des soldats russes à coup de bûches. Cela l'a, lui sûrement réchauffé ! On est en avril 1817. Quelques jours avant, une patrouille de la garde nationale avait molesté, déjà, des soldats russes dans la grande rue. Plus tard un certain BASIRE, les injurie.

Les troupes d'occupation n'ont pas l'heur de satisfaire les encore-napoléonien avesnois...

Et c'est Monsieur MOSSAY, encore, qui relève les noms de Louis MEURANT, qui est maire avant 1600. De Gilles et Jérôme MEURANT, qui le sont avant la conquête française (avant 1659) et de François Joseph MEURANT, qu'il l'est pendant la révolution.

A Maroilles (*Humm !, vous sentez l'odeur du fromage ?*) les MEURANT sont chez eux. Maroilles, à 5 kilomètres de Landrecies, sur la route d'Avesnes (*Humm ! Vous sentez l'odeur de la boule ? La boule d'Avesnes : autre fromage dont je me suis laissé dire, que l'on le confectionnait à partir de Maroilles invendus, quitte à le "civiliser" en y ajoutant du persil, et qui odorifère tant qu'il parfume les armoires du premier étage, même quand il est à la cave*). A Maroilles donc, les MEURANT sont chez eux. ⁽¹⁾

En août 1696, français et espagnols s'empoignent : quatorze maisons incendiées, dont celle de Nicolas MEURANT, d'une longueur de 100 pieds, s'il vous plaît ! Mais couverte de paille. Son logis et ceux de ses locataires, un marchand de drap et un charron, sont consumés, les murs de dedans et les cheminées tombés... Tout cela, pour une rançon de mille écus réclamée par les espagnols pour rendre des otages civils à la ville, somme réunie par l'ensemble de la population, mais confisquée par le Roi de France qui fit même mettre mayeur et échevin en prison pour avoir voulu passer des fonds à l'ennemi... : les temps sont rudes !

L'abbaye aussi est brûlée, qui est soupçonnée de collaboration par la population et les autorités.

Cent ans plus tard, les députés du tiers, s'en souviennent, qui réclament dans le cahier de doléances de mars 1789, entre autres choses que «tous les trésors des abbayes soient saisis, versés au trésor royal, pour remplir le déficit de l'état». Parmi bien d'autres, signent CJ. MEURANT et H. MEURANT.

Parmi bien d'autres encore, Jean-Baptiste MEURANT acquiert des biens de l'abbaye, en tant que biens nationaux, tant en 1791 qu'en 1793, lors des deux ventes qui en sont faites.

Est-ce le même qui siège, à la même époque, à la société des Amis de la Constituante et qui signe MEURANT fils ?

A moins qu'il ne s'agisse d'Humbert MEURANT, qui est en l'an 9 de la République (1801), mais aussi en 1789, cité parmi les 28 noms «des *individus de notre*

commune qui possèdent des connaissances au-delà de la lecture et de l'écriture». Il est d'ailleurs secrétaire adjoint du comité de surveillance, et sur la liste, figurent notaire, juge de paix, procureur, aubergiste, arpenteur.

Napoléon abdique. Les Russes, on l'a vu, arrivent. Napoléon revient pour cent jours. Les Prussiens remplacent les Russes après Waterloo. Indemnités, réquisitions. Célestin MEURANT, dresse l'inventaire des dégâts : deux voitures de foin, plus cent bottes prises au grenier, dix sept arbres abattus, une salette de fromage (à vous asphixer un uhlan) deux tables de chêne, un contrevent à dix francs, une corde et demie de bois à brûler. Et une bourrique. Il s'agit d'une ânesse ou d'une futaille ? (36 francs la bourrique).

Jean Jacques Joseph MEURANT, mon arrière-arrière grand-père (mon n° 16 sosa, pour les généalogistes) ne va pas tarder à aller voir à Reims si la vie y est plus douce. On le comprend.



⁽¹⁾ voir : "Maroilles et les Marolles au 18° et 19° siècles". Association pour le renouveau culturel de Maroilles. Archives de l'Avesnois n°1. Juin 1980.

VARIA IV

Dernier chapitre des ces varia.

On va faire des sauts du 18° au 21° siècle, en passant, je suis un garçon logique, par le 19° et le 20°.

18° siècle. Felluy ⁽¹⁾, siège d'un baillage. 1730. Sur la place il doit y avoir la mairie, l'école, l'estaminet et bien sûr, l'église.

Dans un baillage, il a un bailli. Et dans l'église, les pierres tombales de la famille du Bailli.

Pendant 23 ans il a été bailli, Jean François NOPERE «ci-devant lieutenant-colonel au service de S.A.S.E de Bavière». Repose aussi son épouse seconde (la première est morte à 32 ans, en 1713) Marie Catherine MEURANT, décédée le 3 février 1766, à l'âge de 76 ans.

Après 40 ans passés dans l'armée espagnole et chez les grenadiers bavarois, après avoir monté «la garde au Palais électoral de Bavière en 1722, le jour du mariage de son Altesse Sérénissime de Bavière avec la Princesse Marie Amélie, Princesse de Bohême, de Hongrie, Archiduchesse d'Autriche...et tutti quanti, tutti quanti..., après 40 ans donc, il se fixe à Feluy. Y est nommé bailli, son fils le sera aussi, nommé par le Duc de Croÿ (vous savez bien, un ascendant de celui du FIGARO).

Et dans l'église il y a des chapelles. Dans celle de Saint Aldegonde (où allait-on chercher des prénoms pareils ?), là où repose Marie Catherine, il y a les armoiries de celle-ci. A trois quinzaine feuilles et en chef un croissant montant.

Si nous passons par hasard par Felluy, allons la saluer. Requiescat in pace !

19° siècle. Changement de décor. Paris 1862. Rue Maître Albert n° 17. Une maison de bois entièrement garnie, appartenant à Etienne Anglès. Ce dernier met à disposition de ses clients pièces et cabinets. Dans cette rue proche de la place Maubert, Edouard Manet venait faire mordre ses cuivres par un artisan. 25 numéros dans la rue : Marchands de vin, chiffonniers, loueurs de garnis. Ici vécu Zamor, le négrillon qui reçut les bienfaits de Louis XV et de Madame Du Barry. Dans le carnet d'adresses d'Edouard MANET, on lit : «Louise MEURAN, rue Maître Albert, n° 17». Il en fera son modèle préféré, sa maîtresse aussi. En 1862, elle a 18 ans et n'est plus une novice dans le métier de modèle (chez Thomas Couture, professeur et peintre, alors célèbre, elle touche 25 francs pour un mois de pose en mars 1862). Elle sera le modèle du Déjeuner sur l'herbe, de l'Olympia, de la joueuse de guitare, de la femme au perroquet... Pendant 12 ans, modèle de Manet. Elle peindra elle-même, admise au salon en 1876 dans la même salle que Manet, eut des aventures qui la menèrent aux Amériques, en revint, joua de la guitare dans les bars, y but, beaucoup, trop, devint, de la belle rousse éclatante qu'elle était, une femme déchuée, faisant danser son singe habillé de rouge, entre guitare et bouteille, telle que l'a peint Nobeert Goeneutte, en 1890. Victorine Louise MEURAN, MEURANT, MEURAND, MEURENT, MEUREN, fût deux fois au moins au centre de scandales. Le Déjeuner sur l'herbe qui «conquit la répulsion des bourgeois» et l'Olympia qui nécessita au salon, la présence de deux gardiens pour préserver la peinture des coups de cannes des visiteurs indignés. Des tableaux qui sont encore au cœur de l'histoire de la peinture moderne. Son ascendance a été reconstituée par suite des incendies dûs à la commune de 1870.(2) Ascendance parisienne, sur deux, trois générations, pour ce que l'on en sait. Son père habite un temps rue Popincourt, où les MEURANT, laissent des traces. Or mon père me parla parfois, d'oncles, de cousins, je ne sais plus, qui habitaient rue Popincourt. Bon, ok, de ma part, rien de scientifique. Même

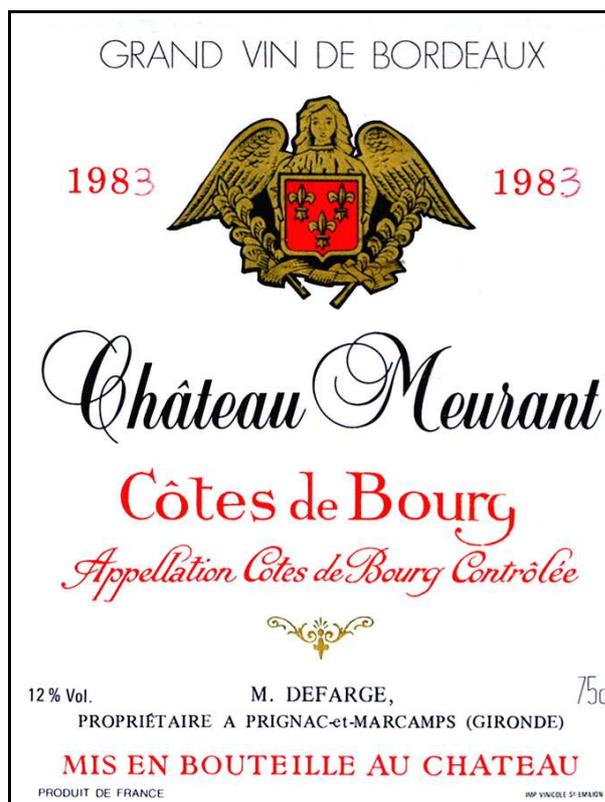
si Barbara, une de mes filles, est joliment rousse. Ce qu'elle doit sans doute plus à ses ancêtres vénitiens maternels, qu'à l'Olympia.

20° siècle. A table, midi ou soir, je préfère un verre de bordeaux, (quelque fois deux) à quelque eau, minérale ou pas. On reçoit des amis, on sort la, ou les bonnes bouteilles vénérables, pour peu que les amis le méritent. On dîne entre soi et là, il est vrai que les foires aux vins ou autres promotions, suffisent, avec quelques discernement, à vous proposer de beaux et malins cépages quotidiens.

La mère de mes enfants me fit un jour la surprise de mettre sur la table un Château MEURANT «grand vin de bordeaux 1982. château MEURANT. Côte de Bourg, appellation Côte de Bourg contrôlée. 12% vol. 75 cl. Monsieur Defarge, Propriétaire à Prignac-et-Marcamps (Gironde). Mis en bouteille au Château. Produit de France. Imp Vinicole, Saint-Emilion».

Monsieur Defarge s'en remettait à la coopérative du soin de commercialiser ses vins. Et de me donner le nom du responsable de la coopérative. Lequel, au téléphone, me dit qu'il existait, là, un clos MEURANT, dont l'origine du nom lui était totalement inconnue, que ledit Château MEURANT, était épuisé, qu'il lui restait un stock d'étiquettes, et que pour m'être agréable, il acceptait de m'envoyer douze bouteilles de ce Côtes de Bourg, mais de 1983, à charge pour lui de modifier, à la main, le millésime sur les étiquettes. Merci, Monsieur, de votre urbanité.

J'aime le Côte de Bourg. Là, il avait une saveur particulière.



On en boirait

21° siècle. Vous faites partie des 55% de français qui vont en vacances ? Evidemment, vous allez vers le Sud ! Vous connaissez, et retournerez à Castellane, entre les abîmes des gorges du Verdon et les parfums qui s'élèvent de Grasse ? Alors, à trois kilomètres de Castellane, en direction du Col d'Allos, allez donc visiter

l'exploitation apicole des ruchers Apijouvence (1h30 à 2h30 de visite). C'est gratuit, c'est beau, c'est bon. Et vous pourrez acheter l'ouvrage, qu'a commis le propriétaire «Mes chères abeilles». Préface du Docteur Valnet, chez Idée Graphe Impression. L'auteur Jacques MEURANT. Je n'ai rencontré que l'un des ses fils.



Note n° 1 : Voir recueil héraïque belge. 1960. F. KOLLER, chez WARD à Bruxelles. Monsieur Koller a recensé 1 211 armoiries qui ne figurent dans aucun armorial. Ce qui est bien. Et il cite ses sources, ce qui est très, très, bien.

Note n° 2 : Voir «L'Olympia n'était pas montmartroise». Dans journal de l'amateur d'arts. 10, 23 février 1967, par Jacques GOEDORP. Et voir surtout «Mademoiselle V» de Emmanuel LAURENT, chez la DIFFERENCE, Paris 2003. Surtout pour la troisième partie : Victorine MEURANT, une biographie critique.

CONCLUSION

L'intérêt de se pencher sur l'histoire d'une famille, c'est de voir comment elle recoupe l'Histoire. Où modestement, comment elle s'y fait balloter.

Je suis né en juin 1936. L'histoire défile dans les rues. Front populaire. Léon Blum. Les premiers congés payés...

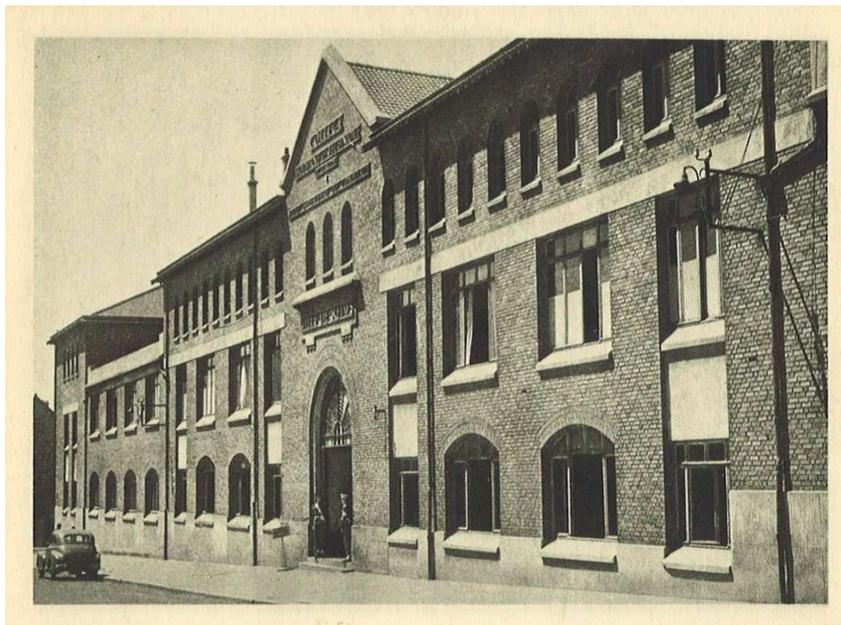
J'ai été baptisé à la Cathédrale de Reims. Clovis. Jeanne D'Arc. Adenauer et De Gaulle, en 1962.

«Vous êtes centriste, Monsieur MEURANT, me disait Monsieur Guillou Kérédan, le Président de l'entreprise dans laquelle j'ai travaillé 25 ans.

Juin 1936 et Cathédrale de Reims ! Comment n'aurais-je pas été centriste !

Même si, dans la bouche de ce Président de droite mais tellement social, centriste signifiait bien, un peu, de gauche...

Recouper l'histoire ? J'ai passé six années de collège dans l'aile du Lycée Roosevelt de Reims, l'aile sud, parfois même juste sous la salle où Eisenhower recueillit la capitulation sans condition du Reich allemand, le 7 mai 1945 (et pas le 8 !). Après cinq ans de guerre et 55 millions de morts.



**Le Lycée Roosevelt de Reims. «Une petite école de briques rouges»
ont dit les américains... 4000 élèves quand j'y étais !**

Samarcande ? Tamerlan, la route de la soie. Fichement historique cette ville ! Trois fois j'ai payé mon voyage pour y aller. Je n'ai toujours pas vu Samarcande.

La première fois, en raison du 11 septembre, le nine éleven, les twin-towers. La seconde fois, parce que Bush s'apprêtait à fondre sur Bagdad. C'est Bagdad qui a fondu !

La troisième fois à cause d'une cochonnerie ramenée de Shangdé, d'Assouan ou de Ouarzazate...

Les touristes désirant aller à Samarcande ne sont pas légion, légion... Mais si vous

en trouvez un, même par petite annonce, qui a payé trois fois le voyage, sans y mettre les pieds, je vous offre un repas chez mon indien préféré, au coin de la rue !
Là, l'histoire n'a pas voulu se faire recouper...

Mais je n'ai pas dit mon dernier mot !
Aussi vais-je, de ce pas, aller faire ma valise...

À bientôt, donc



Juin 2005 - METZ
Jacques MEURANT

Table des Noms de Lieux

(Les chiffres renvoient aux numéros de chapitres)

AVESNES	11.13
AUBIMEZ	13
BAVAY	9
BIWEZ	13
BINCH(C)	11
BONNE ESPERANCE	3
BRAINE LE COMTE	11
BRUGGES	4.12
CERNAY LES REIMS	5
CHARLEROI	2
CONSTANTINOPLE	3
FELLUX	5.14
HACHY	6
HAPPEGARDE	2
LANDRECIÉS	2.8.9.10.11
LÉCLUSE	4
LIESSE	6
MARCHAIS	6
MAROILLES	9.11.13
METZ	2
MONS	3.11
MORLANWEZ	3
MORMAL	9
NOGENT L'ABESSE	5.10
OBERPALLÉN	6
REIMS	1.9.10
RETHEL	6
ROEULX	3.11
STRÉMY-CHAUSSEE	11
ST CLEMENT AARNES	10
STERME	10
SAMBRE	2
STEENKERQUE	11
TOURS	4
VALENCIENNES	9
VILLERS COTERETS	3
VILLERS DEVANT LE THOUR	2.10

Table des Noms de Personnes

(Les chiffres renvoient aux numéros de chapitres)

ANGLES E.	14	MAIRIEUX P. DE LA	11
ANTHENOR	4	MANET	14
BARBARAN	11	MARADIN	4
BELLE HELENE	3	MENDEL G.	7
BUCQUOI	11	MEURANT	—
BAERT	12	MISSOFFE	13
CANTA R.	5	MONTAIGNE	7
CARION	11	MOSSAY	13
CHAMPION	13	MAROTTEAU	11
CLOVIS	3.4	NOÏÈRE	14
CROÏ	14	NYHOFF	12
CUSQUIN	11	RIESTAP	1.5
DEFARGE	14	ROEULX	11
DESPREZ	11	ROSTAND	7
DROZ	12	SALLENGRE (DE)	13
DRUET	11	SCORION	13
FORST DE BATTAGLIA	7	VALNET	14
FIEFVET	11	VAN TRIGT	12
FORGE (DE LA)	11	VERRIEST	3
GOETHALS	12	VAN GOOR ZONEN	5
GOMEZ	6.11	WAARD	13
GOEDORP	14	WAIQUELIN	4
GUILLOU-KEREDAN	Conclusion	ZAMOR	14
HERSCHER	1.5		
HOZIER (D')	13		
KOLLER	5.14		
LALIEUX DE LA ROQUE	5		
LE BLOND	11		
LAVRENT E.	14		
LE MARCHIER	11		

Voir en annexe la liste des familles dont il est question au chapitre 6

ANNEXE

Jacques MEURANT - CGC n°467 - 57000 METZ

Noms Propres	Noms de lieux	Département	Dates	Génération
AIRE - (D') - DAIRE	Villers devant le Thour	08	1650-1788	3
ANCELET	Signy l'Abbaye	08	1640-1870	6
BARILLIER	Montaigu	02	1780-1885	2
BAUDUIN	Sissonne	02	-1672	1
BEAUCHENE	Catillon s/Sambre	59	Fin XVIII°	1
BAUDOIN	Marchais	02	1650	1
BAUDOIN	Sissonne (Marchais)	02	1650	1
BEDIGIS	Sechault	08	1791-1858	2
BENARD	Marchais	02	1710-1780	2
BERNIER	Marchais	02	1750-1830	3
BIDAUT	Reims	51	1650	1
BLOND	Nogent l'Abesse	51	1640-1830	5
BOISSEAU (BOIZOT)	Reims	51	1650-1800	4
BOSTEAU	Cernay les Reims	51	1640-	1
BOUCTON	Cernay les Reims	51	1700	1
BOUXIN	Marchais	02	1730	1
BRUCELLE	Marchais	02	1730-1820	2
CARLIER	Sissonne	02	1640-1978	9
CATILLION	Marchais	02	1725-1893	4
CLAUSSE	Sechault	08	1786-1831	1
COLLE(T)	Cernay les Reims	51	1630-1800	5
COLLIGNON	Hachy	Belgique	1680-1871	4
CONSTANT	Grandchamps	08	1650-1700	2
CORNIAUX	Reims	51	1650	1
COURCU	Reims	51	1720	1
COUSIN	Sissonne	02	1640-1730	2

Noms Propres	Noms de lieux	Département	Dates	Génération
COUTANT	Nogent l'Abesse	51	1650-1750	3
CRABOÜILLER	Sissonne	02	1665-1743	2
CRINON	Sissonne	02	1665	1
DAIRE	Villers devant le Thour	08	1650-1788	3
DEBLED	Marchais	02	1740	1
DEJANTTE	Marchais	02	1750	1
DELAHAYE	Saint Erme	02	1700	1
DELEAU	Saint Erme	02	1630-1784	3
DELARUE/de LARÜE/LARUE	Thin-le Moutier	08	1710-1801	2
DEMAIN	Cernay les Reims	51	XVII°	2
DEVIGNE	Sissonne	02	1660-1791	5
DOUX	Sissonne	02	1630	1
DUEZ	Landrecies	59	1700	1
DUFOUR	Sissonne	02	1760	1
EVRARD	Landrecies	59	1700-1804	2
FARNY	Hachy	Belgique	1730-1778	1
FAUCHERON	Nogent l'Abesse	51	1670-1750	2
FOURNIER	Montaigu	02	1720	1
GEBY	Reims	51	1600	1
GELLÉ	Sissonne	02	1620-1730	3
GEOFFROY	Reims	51	1650	1
GILBERT	Grandchamps	08	1610	1
GILLARD	Villers devant le Thour	08	1670-1756	2
GILLET	Termes	08	1770-1857	3
GOMEZ	Ctillon s/Sambre	59	1746-1848	2
GONEL(LE)	Reims	51	1650-1720	2
GOSSE	Landrecies	59	1700	1
GOVINIAUX	Hauviné		Fin XVIII°	2
GUERIN	Reims	51	1700	1
GUERLET (GUARLET)	Nogent l'Abesse	51	1650-1750	3

Noms Propres	Noms de lieux	Département	Dates	Génération
GUILLEMART (D)	Cernay les Reims	51	1640-1854	5
GUYENNE	Saint Erme	02	1730-1848	2
GUYOT	Montaigu	02	1720-1849	3
HACHETTE	Vallée de l'Arne	08	1680-1920	6
HACHETTE	Nogent l'Abesse	51	1650-1730	2
HENNE	Sainte Preuve	02	1750	1
HIBLOT	Reims	51	1630-1760	3
HODOT	Sissonne	02	1670	1
HUET	Nogent l'Abesse	51	1650-1780	4
JACQUELET	Sissonne	02	1630-1776	2
JELLEZ (GELLÉ)	Sissonne	02	1620-1730	3
JOUAN	Sissonne	02	1640	1
JOUET	Cernay les Reims	51	1660-1739	2
KLEIN	Oberpallen	Luxembourg	1728-1788	1
LABARTEAU	Thin-le Moutier	08	1710	1
LABOUE	Saint Erme	02	1630	1
LAJOYE	Signy	08	1680	1
LAHITTE	Gigy	02	1750	1
LALEMENT	Reims	51	1660-1780	3
LAGRONGNE	Marchais	02	1740-1800	2
LARÜE (DE)	Signy	08	1710-1801	2
LAURENT	Marchais	02	1725-1840	3
LE CLAIR	Nogent l'Abesse	51	1670	1
LEFEBURE	Reims	51	1610-1705	3
LEFEBURE	Sissonne	02	1650-1730	2
LEFEBURE	Grandchamps	08	1650	1
LEGRAND	Villers devant le Thour	08	1740-1836	2
LEJEUNE	Nogent l'Abesse	51	1640-1700	2
LELIEVRE	Nogent l'Abesse	51	XVII ^e	1
LE SIEUR	Signy l'Abbaye	08	1661-1759	2
LIVERGNEAU	Sissonne	02	1660	1

Noms Propres	Noms de lieux	Département	Dates	Génération
LONGUET	Reims	51	1680-1811	4
LUDÉ	Cersay les Reims	51	XVII°	1
MAILLARD	Juniville	08	XVII°	1
MAIVRAN	Nogent l'Abesse	51	Fin XVII°	1
MALHOMME	Sissonne	02	1640-1770	3
MARGNEZ	Cernay les Reims	51	1640	1
MARTEAU	Nogent l'Abesse	51	XVII°	1
MARTIN	Reims	51	1800	1
MARTIN	Sissonne	02	1660-1725	2
MARTIN	Termes	08	Début XIX°	1
MAUROIS	Nogent l'Abesse	51	1620-1933	9
MENNESSON	Saint Erme	02	1608-1719	3
MERCIER	Saint Erme	02	1630	1
MEUNIER	Marchais	02	1730	1
MEURANT	Landrecies	59	1700-1986	9
MEURANT	Reims	51	1700-1986	9
MICHAUX	Sissonne	02	1650	1
MOURON	Signy l'Abbaye	08	1700	1
MUIRON	Cernay les Reims	51	XVII°	2
NIDART	Nogent l'Abesse	51	1625-1691	1
NOËL	Nogent l'Abesse	51	XVII°	1
NOËL	Cernay les Reims	51	1640-1729	2
NOTTELET	Marchais	02	1715-1858	6
PAGE	Cernay les Reims	51	1620-1760	3
PAGEOT	Cernay les Reims	51	1630-1760	3
PATIN	Reims	51	1600-1700	2
PATTEAU	Signy l'Abbaye	08	1701-1756	1
PAYEN	Berriex	02	1730-1852	3
PERSEVALLE	Marchais	02	1720	1
PETITFILS	Villers devant le Thour	08	1740-1936	5
PIERRAT	Marchais	02	1750-1838	2

Noms Propres	Noms de lieux	Département	Dates	Génération
PIERRET	Marchais	02	1730-1796	2
PIERRET	Nogent l'Abesse	51	1660-1750	3
PONCELET	Villers devant le Thour	08	1740	1
POULAIN	Sissonne	02	1650	1
PRILLEUX	Villers devant le Thours	08	1680	1
QUENTINET	Nogent l'Abesse	51	1620-1750	4
REMY	Nogent l'Abesse	51	1650	1
RICHARD	Vallée de l'Arne	08	-1880	1
ROBERT	Nogent l'Abesse	51	XVII°	1
ROGER	Marchais	02	début XVIII°	1
RONDEAU	Reims	51	début XVIII°	1
SABINET	Seuil	08	XVII°	1
SACRÉ	Sissonne	02	1667-1780	3
SATABIN	Signy l'Abbaye	08	1670-1800	3
SUPLISSE	Hauviné	02	Fin XVIII°	1
TAILLET	Nogent l'Abesse	51	XVII°	2
THUILETTE	Berrioux	02	1730	1
TOURNADE	Saint Erme	02	1670-1805	3
VALLERAND	Signy l'Abbaye	08	1710-1862	3
VERON	Montaigu	02	1760	1
VUARNET	Nogent l'Abesse	51	1680-1785	3
VUASLARS	Villers devant le Thour	08	1670	1
WEICKERT	Oberpallen	Luxembourg	1724-1816	2